

ANNONCES :

La ligne ou son espace : Valais 20 cts. - Suisse 25 cts. Etranger 30 cts. Réclames : 50 cts. la ligne

Les annonces et réclames sont reçues exclusivement par la Société Publicitas S. A., Sion, Lausanne, Genève, Montreux, Fribourg, etc., et au Bureau du Journal.

NOUVELLISTE

VALAISAN

PARAISSANT à ST-MAURICE les MARDI, JEUDI ET SAMEDI

ABONNEMENTS :

Sans Bulletin 8.- 4.50 2.50 Avec Bulletin 12.- 6.50 3.50

Etranger : Port en sus

Rédaction, Administration ST-MAURICE

Téléphone 8

Compte de Chèque postal 11 c 274

Nouveaux faits connus vendredi à midi

Les Chambres fédérales se réunissent lundi pour une session qui durera une quinzaine de jours.

Dans un discours prononcé à Genève, M. Stresemann a déclaré notamment que l'admission de l'Allemagne dans la Société des Nations est la preuve que la responsabilité de la guerre ne lui incombe pas.

D'Orléans, on annonce la mort du cardinal Touchet, écrivain et orateur réputé.

Le rêve angélique

Un journal semi-quotidien comme le Nouvelliste ne peut pas se payer le luxe de comptes-rendus détaillés de la Société des Nations.

Les discussions de Genève roulent très souvent, d'ailleurs, sur des questions qui n'intéresseraient guère nos lecteurs. Nous devons aller au plus utile et au plus pressé.

Tout autre est le problème du désarmement qui ne saurait laisser personne indifférent.

La Gazette de Lausanne, sous la plume experte de M. Maurice Muret, constatait, hier, que ce point essentiel du programme de la Société des Nations n'est pas près d'être résolu.

Nous ne nous attendions évidemment pas que, sur un coup de baguette frappé à Genève, les millions d'hommes, qui se trouvent encore armés dans le monde, rentreraient chez eux à un jour fixé.

Le désarmement implique, en dehors du problème politique, l'examen de certains faits qui demandent de la sagesse et de la réflexion.

Mais il est certain, d'autre part, que les diplomates de Genève n'apportent pas une bonne volonté et une énergie foudroyantes au règlement de cette question qui idéalise, cependant, tout le traité de Versailles.

Les membres de la Commission n'ont même jamais osé prendre le taureau par les cornes, tant ils redoutent un désaveu de leur gouvernement respectif.

Nous continuons, en somme, huit ans après la cessation de la guerre, à vivre sous le régime de la paix armée et de la défiance.

Hier, on se regardait en chiens de faïence : aujourd'hui, on se cause et on va même faire un bon petit déjeuner à Thoiry : c'est tout le changement.

La Russie est armée jusqu'aux dents; la Chine est à feu et à sang; dans les Balkans, il y a toujours une révolution à la porte; l'Espagne est en effervescence; la Turquie boude; l'Italie ne supportera plus d'attentats. On se jalousie, et la guerre, que l'on croyait reléguée dans les vieilles lunes, existe jusque dans les changes.

Coulez, calme et limpide, entre tes larges rives Rhin, Nil de l'Occident, fleuve des nations! Et, des peuples assis qui boivent tes eaux Empoisonnés des défis et les ambitions! Ivresses,

Le problème du désarmement est pourtant un de ces problèmes vers lequel se tournent avec le plus d'anxiété les yeux du monde.

On s'interroge : on se demande s'il sortira enfin quelque chose de précis des commissions et des assemblées de Genève, et dans quelle mesure diminueront les charges fiscales résultant des régimes militaires ?

Du coup, les budgets des Etats seraient à flots.

Nous voulons bien que le temps travaille, contre l'antique barbarie qui divinisait la force.

Le rêve angélique de l'abbé de Saint-Pierre a fait du chemin.

Mais il faut battre le fer pendant qu'il est chaud.

Nos générations, qui ont tant souffert de la guerre, qui l'ont en sainte horreur, aspirent de toute leur âme au désarmement et à cet idéal de la paix universelle qui leur a été promise dans les tranchées et alors qu'on avait besoin d'elles pour un dernier coup de collier.

Que la Société des Nations profite de ces bonnes dispositions. Il n'y a qu'un coup d'aile à donner. Qu'attende-t-elle pour le donner ?

Ch. Saint-Maurice.

ECHOS DE PARTOUT

Toujours l'acoustique. — Le bureau du Conseil national tiendra une séance avant l'ouverture de la session d'automne pour discuter la question de l'amélioration de l'acoustique dans la salle du Conseil national, et pour prendre connaissance des mesures que le Conseil fédéral envisage à ce sujet.

Trois ans de prison à un batelier imprudent. — L'affaire de l'accident de bateau du 4 juin sur le lac inférieur près de Mannenbach a été portée devant la cour d'assises de Constance.

Franz-Joseph Beck, 25 ans, de Reichenau, est accusé d'avoir provoqué par négligence, comme batelier, la mort de quatre hommes et de deux femmes de Tuttingen, en voulant, malgré l'interdiction de son père, transporter huit excursionnistes de Reichenau en Suisse.

L'accusé reconnaît qu'il n'a rien fait pour empêcher l'eau de pénétrer dans le bateau, et qu'il n'avait préparé aucun appareil de sauvetage.

Le procureur demande la peine maximum de trois ans de prison. Après une courte délibération du tribunal, celui-ci l'a condamné à la peine requise.

Une montagne qui se déplace. — Plusieurs géologues italiens et anglais, ainsi qu'une commission d'experts ont visité récemment les environs du Monte Arbinio, près de Bellinzona, où l'on enregistre une avance sensible de la montagne. Le Monte Arbinio, qui a 1650 mètres d'altitude, a subi, de 1888 à 1924, un déplacement dans la direction nord-ouest de 1 m. 72, et le sommet s'est incliné de 2 m. 35, cela sur une longueur de 1 km. 200.

On a constaté que, dans les premiers mois de cette année, le mouvement de déplacement a encore augmenté et que, dans l'espace de trois mois, la montagne a avancé de 20 centimètres dans les deux sens. Des crevasses profondes se sont produites sur le versant nord du Monte Arbinio et l'on a enregistré plusieurs petits éboulements ces derniers temps, sur le côté du Val d'Arbedo et du Val Taglia. On s'attend à ce que d'autres éboulements se produisent dans cette région. Une commission spéciale d'experts devra étudier, prochainement, les causes et les conséquences possibles de ce phénomène.

Vingt mille pèlerins à Locarno. — La salle historique de la conférence de Locarno a été visitée, jusqu'au 20 août, par plus de 20,000 personnes. Chaque jour, de nombreux étrangers viennent à Locarno et se rendent même jusqu'à Ascona pour y visiter le célèbre restaurant « Elvezia », où MM. Briand et Stresemann se rencontrèrent pour la première fois.

Du danger de rompre les chiens. — La baronne de Carnap-Bornheim, habitant Berlin, a été assaillie par un de ses propres chiens. Lorsque l'agent de police pénétra dans la chambre pour sauver la baronne, la bête se précipita sur lui, lui faisant un mauvais parti.

L'agent tira alors un coup de revolver contre la bête en rage et la tua. La vie de la baronne est en danger.

La désagrégation des atomes. — Deux chimistes de l'Université de Berlin, le professeur Paneth et le Dr Peters, viennent de réussir une expérience appelée à faire sensation dans le monde scientifique. Ils sont arrivés à faire exactement le contraire de ce qu'avait obtenu l'illustre chimiste anglais Sir Alfred Rutherford.

On se rappelle que ce dernier, à la suite de recherches restées fameuses était parvenu à diviser l'atome.

Les deux savants berlinois ont découvert la manière de fondre deux atomes en un seul et d'obtenir ainsi de l'hélium au moyen de l'hydrogène, l'atome d'hélium étant exactement le double d'un atome d'hydrogène.

Un massacre. — Des plaintes très vives s'élèvent, dans le canton de Glaris, au sujet de véritables tueries de chamois dont la partie sud du district franc a été le théâtre à l'ouverture de la chasse.

Le district franc glaronnais — le Freiberg comme on dit là-bas — se trouve entre la Linth et la Sernit, qui descend d'Elm. Ce district, connu en Suisse entière, était fermé à la chasse depuis des siècles. Cédant aux sollicitations des chasseurs, la Landsgemeinde de mai dernier décida l'ouverture de la partie sud. Les résultats ont été pitoyables : plus de 200 chamois furent tués en quatre jours. On a tiré sans discernement tout ce qui se présentait devant le fusil : de tout jeunes animaux, par exemple.

Aussi, une initiative est-elle déjà en train pour inviter la Landsgemeinde prochaine à ne plus tolérer l'ouverture du district franc.

Un vapeur ensablé. — Le niveau très bas du lac de Biemme a été fatal dimanche soir à la Société de navigation à vapeur. A 17 h. 24, le « Berna », ramenant environ 540 personnes, s'ensabla à une vingtaine de mètres du débarcadère ouest de Biemme. Tous les efforts pour le tirer d'embarras furent vains ; une grosse barque qui voulait obligeamment venir au secours du « Berna » eut le même sort à environ 200 mètres de ce dernier. Il fallut se résigner à débarquer les passagers à l'aide de toutes les petites embarcations disponibles, ce qui demanda environ deux heures.

Simple réflexion. — Les principes religieux sont mille fois plus nécessaires aux nations que les codes civils et les institutions politiques.

Curiosité. — Le dirigeable destiné à des essais pour la traversée de l'Océan, actuellement en construction dans les chantiers Zeppelin, a 230 mètres de long, 31 de large et 35 de haut. Il sera actionné par sept moteurs d'une force totale de 2940 HP.

Pensée. — Ne mangez pas jusqu'à être appesantis ; ne buvez pas jusqu'à vous étourdir.

La merveilleuse harmonie

Nous assistons à une véritable avalanche de Comptoirs, de Foires et d'Expositions de toutes sortes, et, à l'ouverture de ces manifestations, on ne manque jamais de faire l'éloge du progrès, des découvertes, des inventions, de la science enfin, et on a raison.

Nul ne songe à contester les immenses services rendus par les savants et il est juste de reconnaître le désintéressement avec lequel ils poursuivent, le plus souvent, leurs travaux. Depuis le milieu du siècle dernier surtout, les découvertes d'une science qui a marché à pas de géant ont prodigieusement modifié, jusqu'au fond des campagnes, les conditions matérielles de l'existence. Elles ont modifiées, elles les ont améliorées et adoucies; et quand nous nous représentons ce que fut la vie des grands-parents que nous avons encore connus, habitués comme nous le sommes à la facilité et à la rapidité des déplacements, aux innombrables commodités de l'électricité, par exemple, nous sommes parfois tentés de nous demander ce que nous deviendrions si nous en étions brusquement dépossédés.

Est-ce cependant là le bonheur, et sommes-nous plus heureux que nos pères, comme semblent le croire les ministres, et

tant d'autres avec eux ? Et les incontestables bienfaits de la science, ne sont-ils pas accompagnés d'un non moins incontestable cortège de maux, matériels et moraux ? Demandez-le donc, sans aller bien loin, aux survivants de la guerre et des tranchées.

Un collaborateur du « Nouvelliste », M. A. D., relevait, jeudi encore, certaines réflexions qui ne manquaient pas de piquant, provenant des savants eux-mêmes.

Les bienfaits de la science sont réels, mais ils sont tout entiers dans l'usage que nous faisons de ses découvertes et de ses applications. Ceci, les hommes d'Etat ne le disent pas assez et personne n'ose le dire devant eux, parce qu'il faudrait remonter à Celui qui donna l'intelligence à l'homme pour lui permettre de dompter la nature ; parce qu'il faudrait rappeler l'existence de ces lois morales dont le respect peut seul assurer à l'humanité, dans l'attente du bonheur futur, et le bonheur ici-bas et le bien-être matériel même.

Le bonheur ? Mais les maux dont nous souffrons aujourd'hui, comme ceux dont l'homme a souffert avant nous depuis qu'il est apparu sur la terre, découlent presque tous d'une même origine. C'est la soif des plaisirs, des jouissances et des plaisirs trop souvent coupables en eux-mêmes, mais dont l'abus, seraient-ils licites, constitue déjà une faute. C'est l'envie aussi, provoquée par les faiblesses de ceux qui se disent les heureux de ce monde ; l'envie contre laquelle ne peuvent se défendre les malheureux qui, privés de l'espoir d'une vie future et meilleure, ne peuvent demander un éphémère bonheur qu'aux satisfactions immédiates et matérielles ; l'envie, génératrice des discordes sociales et nationales, des guerres de classes et de peuples.

Ces comparaisons et leurs conséquences, demandez donc à la science de les rendre impossibles ; elle en est incapable. Elle peut améliorer les conditions de l'existence chez les petits et les humbles comme chez les grands. Elle l'a fait, mais la somme de satisfactions, de jouissances et de plaisirs qu'elle a apportée fut inégale. Elle a atténué pour les uns les souffrances et les privations, mais elle a accentué plus qu'elle n'a diminué les différences de vie entre les uns et les autres. Ne parlez donc pas du bonheur comme une conquête que la science permet d'entrevoir et qu'elle aurait déjà commencé à réaliser. Après les déceptions et les désillusions, et pour lui avoir trop demandé, c'est alors que, reprenant un mot célèbre, vous auriez préparé sa véritable faille.

Honorons les savants et facilitons leurs études, car ils travaillent dans l'ordre providentiel en permettant à l'homme la conquête et l'utilisation de ce monde que Dieu lui donna pour y préparer son bonheur futur dans la soumission à la loi naturelle comme à la loi révélée. Usons de leurs découvertes et usons-en avec d'autant plus de joie qu'elles apportent quelques adoucissements nouveaux aux conditions de l'existence des classes laborieuses ; c'est à la fois un devoir de justice et de charité et un plaisir de contribuer au bien-être de tous. Usons-en surtout comme d'un bienfait de la Providence et admirons en elles la merveilleuse harmonie de la création, révélatrice du plan divin et de son auteur.

Honorons la science et les savants, mais ne leur demandons pas un bonheur dont ils ne disposent pas ; ne leur demandons même pas une prospérité matérielle à laquelle ils peuvent collaborer, mais dont nous restons les véritables auteurs par le travail dans la paix sociale et dans la pratique des lois divines qui l'assurent. N.

LES ÉVÉNEMENTS

La situation

La Chambre mexicaine a rejeté une pétition de l'épiscopat catholique mexicain demandant une modification des clauses religieuses de la Constitution.

M. Stresemann, avant de quitter Genève, a voulu exposer à la colonie allemande de cette ville les résultats qu'il avait obtenus par son voyage. Il l'a fait avec beaucoup de logique et de clarté, tant de logique et de clarté que son discours sera taxé d'insigne maladresse.

Voici donc, à son estime, ces résultats. Un fait : l'Allemagne est admise dans la Société des Nations.

De ce fait découle une série de conséquences acquises ou virtuelles.

1. Responsabilités de la guerre : en admettant l'Allemagne dans son sein, la Société des Nations l'a lavée de toutes les accusations portées contre elle à cet égard ;

2. Mandats coloniaux : rien n'empêche désormais l'Allemagne, ainsi justifiée, d'en recevoir ;

3. Occupation de la Rhénanie et de la Sarre : la prolongation en est incompatible avec le principe de l'égalité absolue qui règle les rapports de tous les Etats membres de la Société ;

4. Droit des peuples à disposer d'eux-mêmes : les habitants de Memel et de Dantzig, quand ils revendiquent ce droit à Genève, rencontrent maintenant un fauteur grandissant. Ici, M. Stresemann n'a pas poussé jusqu'au bout sa logique : il n'a nommé ni le Tyrol, ni l'Autriche.

Cette harangue, dès qu'elle fut connue, souleva, on le comprend, quelque émotion à Genève.

Une personne de l'entourage de M. Poincaré, si ce n'est lui-même, a fait la mise au point que voici :

« Ce que M. Stresemann a oublié de dire, c'est que le Traité de Versailles, signé par les Allemands, et où ils reconnaissent leur culpabilité dans l'origine de la guerre, stipulait également que l'Allemagne pouvait être admise, après avoir rempli certaines obligations, à la Société des Nations. Donc, rien de changé ni de part ni d'autre. Et à aucun moment M. Briand ne s'est laissé aller à encourager son partenaire à revenir sur le Traité de Versailles. »

Il y a encore du nanan en Grèce.

Le président du Conseil Condylis a adressé au peuple un message annonçant sa résolution de se retirer définitivement de la politique et de ne pas poser sa candidature aux prochaines élections.

Le président expose que quoique chef du parti national-démocratique, il a décidé de s'abstenir de la politique pour mieux faciliter le retour du pays à une vie parlementaire normale. Il prie ses amis et ses collaborateurs d'adhérer aux autres partis républicains ou de rester indépendants toujours dans le cadre républicain.

Il adresse ensuite au peuple le Conseil de contribuer par son attitude à l'assainissement de la vie politique et il invite l'armée à éviter à l'avenir toute immixtion politique. Il termine en disant : « Dans la conviction qu'en renonçant à la politique nous accomplissons le devoir patriotique qui s'impose, nous déclarons que notre gouvernement poursuivra l'application de son programme. Les élections auront lieu à la date fixée selon le système proportionnel qui assure l'équité électorale en excluant toutes contestations. »

La presse de tous les partis applaudit au geste patriotique de M. Condylis.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES

Un nouveau statut du Vatican

Le « Giornale d'Italia » reproduit un bruit selon lequel les relations entre l'Italie et le Vatican seraient de nouveau examinées et résolues sur la base du projet suivant : Le Saint-Siège obtiendrait sa souveraineté. La possession des palais pontificaux lui serait reconnue et, de plus, ses propriétés seraient agrandies sur le territoire de la ville. Il serait, en outre, permis au Vatican d'avoir une gare particulière, reliée à la mer par une route privée ou par une ligne de chemin de fer. Le Vatican pourrait construire sur les terrains lui appartenant des immeubles destinés aux sièges des ambassades et légations étrangères. La gare privée permettrait au pape de recevoir les personnalités étrangères sans que celles-ci soient obligées de passer sur territoire italien.

Le « Giornale d'Italia » dit que jusqu'ici ces bruits ne sont pas confirmés.

D'autres journaux annoncent que, sur désir exprimé par le pape, on procédera prochainement à des changements dans la rédaction de l'« Osservatore romano ». Cette rédaction serait confiée à un collège de prêtres. Le journal continuerait à être

l'organe officiel du Vatican, mais aurait un caractère religieux international plus accentué.

Les épidémies en Allemagne

La « Schlesische Volkszeitung » annonce que l'épidémie de scarlatine qui sévit à Hindenburg prend des proportions inquiétantes de sorte qu'il a fallu construire des baraques spéciales pour soigner les malades. Ces derniers jours on a compté 8 morts.

Dans un certain nombre de localités du district de Waldshut, on a constaté ces jours derniers plusieurs cas de paratyphus. Les autorités ont pris des mesures pour empêcher la propagation de la maladie.

Le nombre des malades du typhus de Hanovre était mercredi à midi de 1721, celui des décès de 88.

Un communiqué officiel annonce que le nombre des malades de paratyphus dans le district de Fulda est actuellement de 48. On ne signale jusqu'à présent aucun décès.

Le cyclone au Paraguay

La ville d'Encarnacion sur laquelle un cyclone s'est abattu est pour ainsi dire anéantie. Deux hôtels, les bâtiments de la douane, deux banques sont détruites. L'usine électrique s'est effondrée et la ville est sans lumière; 150 personnes ont été tuées et il y a 500 blessés.

Les dégâts sont évalués à 1,000,000 dollars. Les spectacles sont suspendus en signe de deuil. Deux trains spéciaux transportant des médecins, des infirmières et des vivres ont été envoyés à Encarnacion.

... et le typhus

On mande de New-York au « Journal » que les rapports de la Croix-Rouge américaine signalent qu'une épidémie de typhus se répand à Miami. 20,000 doses de vaccin ont été amenées par avion.

On mande de Mobile que 28 hydravions, d'une valeur de 35,000 dollars chacun, ont été détruits par l'ouragan.

L'ouragan qui s'est abattu sur l'archipel des Bahamas a été aussi violent que celui de juillet et les dégâts sont importants.

Dix-sept personnes ont été tuées et une vingtaine blessées.

Dans l'île Honini, il y a eu sept tués et plusieurs blessés.

Un tamponnement de trains

Six morts — Vingt blessés

Un train venant de Lyon a tamponné jeudi matin en gare d'Héricy, entre Montereau et Melun, un autre train venant également de Lyon et se dirigeant sur Paris.

On signale six morts et des blessés dont deux grièvement.

Parmi les blessés se trouve M. Lackmann-Wolff, originaire de Varsovie et demeurant à Genève.

Une vingtaine de blessés, plus ou moins atteints, ont été transportés à l'hôpital de Fontainebleau. Les autres, après avoir reçu les premiers soins sur place, ont regagné leur domicile.

On procède au déblaiement de la voie.

Et 100 victimes au Japon

De Tokio, on mande que l'express Tokio-Shimonoseki a déraillé à Harashima. On compte vingt tués et une centaine de blessés. Trois wagons-lits ont été détruits. Cet express, qui est le plus rapide du Japon, assure la correspondance avec le trans-sibérien et dessert les régions de Karbin.

NOUVELLES SUISSES

Une fondation romande à Einsiedeln

On nous écrit : Il y a des âmes qui souffrent de l'isolement des forçés qui réagissent contre le mal. M. E. Herzog, de Genève, est une de ces âmes. Après avoir formellement reconstitué la section genevoise de la Croix d'Or, il résolut de grouper en un faisceau plus unis les abstinentes romandes dont la collaboration avec la Ligue catholique suisse d'abstinence se ressentait de l'éloignement et de la différence de langues.

M. E. Herzog proposa donc de fonder en un cartel les sections locales d'abstinentes catholiques en Suisse romande et d'assurer l'échange de vie entre ces sections par un organisme de liaison formé par le comité des délégués.

Ce projet fut accueilli avec sympathie, car chacun comprenait que le manque de contact était une cause de faiblesse et d'insuccès.

La « Ligue de la Croix », organe hebdomadaire des Abstinentes catholiques romands, avait cessé de rendre à notre mouvement les services que nous étions en droit d'en attendre. Comme des pourparlers longs et pénibles n'avaient pu aboutir à une solution avantageuse, deux délégués de la réunion de Lausanne furent chargés de solliciter de Mgr Besson, principalement à même d'intervenir avec efficacité, de rendre la « Ligue de la Croix » à sa destination primitive.

Ce qui avait été ébauché à Lausanne allait être achevé à Einsiedeln, au Congrès de la Ligue catholique suisse d'abstinence, les 29 et 30 août.

Le 29 août, avant la réunion générale de la Ligue, les délégués romands tinrent une séance constitutive à laquelle assistèrent le président et le vice-président du comité central suisse. Les statuts furent à nouveau discutés, retouchés et adoptés. Ainsi se trouva fondée l'Union catholique romande d'abstinence.

Tout en déployant une activité autonome, la nouvelle Union fait partie intégrante de la Ligue suisse, y envoie son délégué et prend sa part aux charges communes.

Depuis la réunion de Lausanne, la question de l'organe avait été résolue conformément à nos vœux par la nomination d'un nouveau rédacteur, M. l'abbé Chamonin, récemment nommé vicaire à N. D. de Genève. Le nouveau rédacteur saisit parfaitement l'âme de notre mouvement. Il a la claire vision de ce qu'exige la réforme de notre régime alcoolique et cultivera l'effort antialcoolique par l'abstinence avec dévouement et avec un sens très net de la réalité.

Volla donc née en terre mariale l'Union catholique romande d'abstinence. Pouvait-elle souhaiter une ambiance natale de meilleur augure ?

L'Union fut immédiatement présentée à l'assemblée générale de la Ligue qui l'accueillit en frère.

Ces sentiments de fraternité abstinentes s'expriment surtout à l'occasion du discours français que fit à l'assemblée plénière M. l'abbé Cuémin, curé de Moutiers et délégué romand au comité central.

L'orateur développa la signification du nom même de notre groupement : Ligue catholique suisse d'abstinence. Nous nous liions fraternellement dans un esprit de loyale entraide et considérons le travail de franc-suisse, quelque courageux qu'il soit, comme, moins féconds, catholiques, nous savons que la concupiscence alcoolique sort de la concupiscence originale, que notre œuvre exige les armes de la foi et de la prière et que nous agissons sous l'égide et avec l'approbation de l'Eglise qui, par la bouche de Pie X, a proclamé que la lutte antialcoolique est la plus urgente des réformes sociales. Suisses, nous travaillons à une œuvre de vie nationale sans distinction de races et de langues, et nous sommes unis de cœur aux autres groupements qui poursuivent le même but. En face du mal alcoolique anonyme qui a envahi le centre vital de notre peuple, il faut l'effort intelligemment organisé de toutes les volontés agissantes.

Abstinentes, nous avons reconnu que l'arme la plus efficace de la lutte antialcoolique est l'abstinence de toute boisson enivrante, et d'après la lettre collective des évêques suisses, il faut que le plus de catholiques possible pratiquent l'abstinence pour ramener notre peuple à la saine notion d'une véritable modération dans l'usage des boissons alcooliques.

Aux réunions suivantes, les délégués de la Suisse romande trouvèrent amplement l'occasion d'affirmer leur parfaite union de vues et de sentiments avec leurs frères de la Suisse allemande et de remercier pour l'accueil encourageant réservé à leur jeune Union.

M. Odermatt, adjoint au secrétariat antialcoolique suisse à Lausanne, a secondé notre travail par son expérience.

Aux catholiques, encore nombreux qui opposent aux efforts des ligues d'abstinence une fin de non-recevoir aveugle et parfois une hostilité très forte de préjugés, je me permets de rappeler que les Papes ne cessent de recommander notre œuvre de la façon la plus explicite parce qu'elle est une œuvre de vie.

Canon léger contre les tanks et les mitrailleuses

Dans les cercles militaires supérieurs on examine la question de l'introduction d'un canon léger d'environ 4,7 centimètres comme arme de défense contre les tanks et les mitrailleuses. Ce canon serait annexé aux bataillons d'infanterie. Jusqu'à présent, il n'y a pas eu à ce sujet autre chose que des conversations dans des cercles restreints, conversations qui n'engagent en rien et rien n'a été entrepris pour la réalisation de l'idée.

Les élections de Porrentruy

M. Choquard invalidé

Le parti radical de l'Ajoie (Jura bernois), avait déposé un recours contre l'élection du préfet de Porrentruy, le très aimé et très estimé M. Choquard.

Cette élection est venue mercredi devant le Grand Conseil bernois.

M. Meier, président de la Commission de vérification, expose les faits contenus dans le rapport du gouvernement. Il estime que des graves irrégularités ont été commises, mais, à l'inverse du gouvernement qui recensé encore 84 voix de majorité en faveur de M. Choquard, la majorité de la Commission propose la cassation de l'élection.

M. Boesiger fait entendre ensuite la voix du gouvernement et propose la validation. Malgré les irrégularités, malgré les cas les plus désavantageux, M. Choquard dépasse encore passablement la majorité absolue. Il espère que les élections d'Ajoie prendront une tournure plus réjouissante et que les faits regrettables connus ne se renouvelleront plus.

Il fait l'éloge de M. Choquard, qui, avec ses 70 ans, a derrière lui une belle carrière, il rappelle son dévouement, son activité pendant la guerre et le rôle conciliant qu'il a joué entre la population et les troupes.

M. Egger du parti paysan, au nom de la minorité de la commission parle en faveur de la validation et insiste pour qu'on laisse sa charge au magistrat en cause.

De son côté, M. Beuret souligne que sur la participation de 6300 électeurs au scrutin, on n'a constaté qu'une douzaine d'irrégularités, il n'y a pas de raisons plausibles à déclencher une nouvelle bataille en Ajoie et faire tant de remue-ménage. M. Choquard a été un magistrat loyal, intègre, qui a su maintenir l'ordre, et qui a travaillé à l'entente, à la concorde du canton, du Jura et de l'Ajoie.

Pour M. Buttikofer (soc.) les personnalités viennent au 2e plan. Il adjure le Grand Conseil de ne pas aller à l'encontre des décisions de 1922 et trouve que les raisons de cassation sont aujourd'hui plus péremptoires qu'il y a 4 ans.

M. Bechler, au nom de la fraction libérale estime que, vu toutes les manœuvres dont fait mention la plainte et les faits reconnus par les commissaires, il y a lieu de suivre la majorité de la commission.

M. Xavier Jobin remet les choses au point, en déclarant qu'à en croire les orateurs précédents, l'Ajoie serait le théâtre de mœurs sauvages, inqualifiables, provenant uniquement du fait des conservateurs. Il doute fort que les radicaux se soient conduits comme des anges. Evidemment qu'il s'est produit des cas regrettables, mais les faits de pression, de menaces dont on a tant fait état, pouvaient se produire il y a 35 ans, mais plus aujourd'hui, notamment du côté des patrons. D'ailleurs reconnaissons que les élections se sont déroulées sans violence, sans bagarres.

Les 12 à 14 cas signalés ne sont pas de nature à entacher le scrutin et n'impliquent pas la valeur d'une cassation. Au nom de la justice, du bon sens, de la jurisprudence, il estime que la validation s'impose et malgré tout le tapage fait autour de ces élections, il ne reste rien. La montagne a accouché d'une souris.

M. le Dr Bueler fait entendre la voix de la Diaspora. Il explique les causes des luttes politiques et religieuses des catholiques jurassiens et estime que le meilleur moyen d'en finir avec ces périodiques recours c'est d'accepter les propositions du gouvernement.

M. Buttikofer s'en prend à M. Bueler et combat l'argumentation du représentant « d'un parti d'ordre » comme il le désigne et réclame à grands cris la cassation.

Au vote, le cartel des gauches triomphe par 83 voix contre 72. Quelques paysans, notamment de l'Oberland, s'abstiennent.

Du « Pays » de Porrentruy :

« Injustice et iniquité : tel est le bilan de la journée d'hier qui a vu un solide bloc des gauches se former, alors que la coalition de droite se montrait flottante.

Si, en général, on fut objectif dans la discussion, on ne le fut point dans les idées, et la fraction démocratique-catholique a pu constater une fois de plus la victoire des passions politiques, aveugles et sectaires.

Nous sommes reconnaissants aux membres du parti paysan qui se sont rangés à nos côtés pour nous appuyer. Mais nous regrettons qu'un fort contingent de ce groupe ait cru devoir s'abstenir dans les deux importantes votations dont il s'agit.

Le Grand Conseil nous a donné tort : le peuple nous donnera raison. Vive le préfet Choquard quand même ! »

88 millions de dépenses aux C. F. F.

Le Département des constructions et de l'exploitation de la direction générale des C. F. F. a établi le budget pour 1927 et l'a soumis aux directions d'arrondissements pour avis. Ce projet prévoit aux dépenses un montant total de 88,2 millions, soit 18,6 millions de moins que dans le budget de 1926. Sur ce chiffre de dépenses, 55 millions concernent les constructions pour l'exploitation électrique et le solde, l'entretien, la restauration et l'agrandissement des lignes et stations.

Ce budget n'a encore été ni discuté ni adopté par la Direction générale.

Mgr Maglione nous quitte

Mgr Besson, évêque de Lausanne et Genève, a rendu visite jeudi matin à Mgr Maglione, nonce apostolique à Berne, pour apporter au nonce, qui quittera la Suisse dans quelques jours, son dernier salut.

Une gare cambriolée

L'autre nuit, des cambrioleurs ont pénétré, par une fenêtre, dans le bureau de la gare de Cully, où ils n'ont pu ouvrir le coffre-fort; chose extraordinaire, un tiroir contenant une dizaine de francs et auquel on avait laissé la clé n'a pas été touché. Mais ils ont en vain tenté de forcer le casier à billets.

Les cambrioleurs se sont aussi introduits par une fenêtre dans le buffet de la gare, où ils ont fracturé la tirelire des enfants, contenant une cinquantaine de francs.

La Sûreté, qui est sur les lieux, a déjà trouvé une piste. Car les empreintes relevées correspondent à celles du cambrioleur qui opéra récemment à Epalinges.

Mordues par un chien enragé

Deux jeunes filles de Lugano, les sœurs Lombard, dont le père est propriétaire du château de Trevano, ont été mordues par un chien enragé et ont dû être conduites à l'Institut Pasteur, à Berne, où elles subirent plusieurs piqûres. Leur état de santé est maintenant satisfaisant.

Un audacieux rat d'hôtel

Un vol audacieux a été commis dans un hôtel, à Genève, au préjudice de la délégation des Indes, à l'assemblée générale de la S. d. N. Une mallette en cuir, qui se trouvait dans la chambre-bureau de sir Jean Patrick, secrétaire de la délégation, a été retrouvée allégée de son contenu, soit 6000 fr. en billets de banque suisses de 100 à 50 fr.

LES ACCIDENTS

Mercredi soir, à Genève, deux motocyclistes, M. Jean-Emile Och, négociant, et M. Ernest Guillot, mécanicien, sont entrés en collision. Le choc fut des plus violents et les deux motocyclistes furent relevés dans un état très grave et conduits d'urgence à l'hôpital.

A la fabrique de ciment de Daerlingen (Berne), un ouvrier, M. Lengnacher, âgé de 39 ans, célibataire, de Leisigen, a été happé par une courroie de transmission. Il a eu un bras arraché et l'autre complètement écrasé. Il a été transporté à l'hôpital d'Interlaken dans un état désespéré.

Un habitant de Concise (Vaud), chassant près de Mutruz, croyant voir du gibier dans un buisson, déchargea son arme et tua net un ouvrier saint-gallois sans travail, qui s'y était réfugié pour y passer la nuit.

A Wänterthour, en cueillant du sureau, M. Henri Hintermann, maître tailleur, âgé de soixante-quatorze ans, est tombé d'une échelle sur la terre dure. Il est mort sur le coup.

L'ouvrier Francesco Pisenti, de Villalbanese (Tessin), a été tué sur le coup par un chargement de bois tombé d'une hauteur de 60 mètres. Pisenti n'était marié que depuis quelques mois.

Un pénible accident s'est produit sur la ligne du régional Glovelier-Saignelégier. Un ouvrier auxiliaire de la voie, nommé Joseph Renaud, soutien de sa mère qui est veuve avec six enfants, a eu à la halte de Saint-Brais, la jambe sectionnée par le train. Joseph Renaud se rendait à son travail. L'accident a causé une vive émotion à Glovelier, notamment à la direction du régional, où Renaud est connu comme un ouvrier sobre et sérieux.

En se rendant à l'école, une fillette de Bâle, âgée de 9 ans et demie, a été renversée par une motocyclette et très grièvement blessée à la tête.

LA RÉGION

Contre la suppression du Tribunal de Thonon

Dans sa réunion de mardi soir, le Conseil municipal de Thonon avait inscrit à l'ordre du jour la question du Tribunal d'arrondissement, supprimé, on le sait, ainsi que tous les tribunaux d'arrondissement de France, par décision ministérielle. M. Andrier, maire, a exposé les inconvénients de cette mesure que ne compense aucun avantage, les économies annoncées étant illusoire. On aurait dû tenir compte de l'éloignement d'Annecy des communes chablaisiennes et, surtout, de la topographie et de la difficulté des communications qui ne permettent pas aux justiciables de l'arrondissement de se rendre au chef-lieu et de revenir dans la même journée.

M. le maire invoque aussi les droits que les Savoyards tiennent du décret du 1er août 1860 (annexion). C'est en vertu de ces droits que la Cour d'appel de Chambéry a été maintenue lorsque le gouvernement en décida la suppression.

Finalement, le Conseil a décidé de joindre sa protestation à celles des quarante-huit communes du Chablais contre cette malencontreuse économie.

Poignée de petits faits

Mgr Roncalli, visiteur apostolique à Sofia, avant d'aller prendre quelques jours de vacances en Italie, a annoncé que le R. Père Stéphane Courtes était nommé évêque (vicaire apostolique pour la Thrace) des Bulgares catholiques de rite slave.

Le nouvel évêque n'a que 35 ans.

Sur la demande du préfet de police de Paris, les deux commissaires, signalés comme ayant vendu et acheté, avant l'ouverture du marché du bétail, six bœufs destinés à être abattus à la frontière suisse pour être ensuite exportés comme viande morte, ont été exclus temporairement du marché.

On a découvert sur la route de Bourg (Ain), le cadavre affreusement mutilé de M. Guinnet, cultivateur. L'enquête a établi que le malheureux a été renversé et traîné sur la route par une auto jaune qui avait été volée peu avant à Ambérieu.

Une enquête est ouverte contre le buraliste postal M., de-Bönigen, qui a commis des détournements pour une somme importante. On assure que les malversations, qui dépasseraient 20,000 fr., ont été commises pendant de nombreuses années.

La commission parlementaire chargée d'examiner la question de l'expropriation de la propriété dite « La perle du lac », à Genève, située sur l'emplacement des futurs bâtiments de la S. d. N. s'est prononcée à l'unanimité en faveur de cette mesure. La clause d'urgence sera très probablement proposée.

On sait que le prix offert est de 650,000 francs et que la demande se chiffre à 930 mille francs.

Nouvelles Locales

La Fête de Ste Thérèse de l'Enfant Jésus à Noës

On nous écrit :

Sa Grandeur Monseigneur l'Evêque de Sion qui porte un très vif intérêt au projet de construction du Sanctuaire de Ste Thérèse de l'Enfant-Jésus à Noës, a daigné permettre, cette année encore, que le Saint Sacrifice de la Messe y soit célébré à l'occasion de sa fête, le 30 septembre prochain. Les personnes qui désireraient communier pourront le faire à la Messe qui aura lieu à 9 h. Le sermon sera prononcé par le R. P. Hildebrand Zimmermann, Bénédictin de Longeborgne.

Noës se trouve à une petite demi-heure de Sierre sur la route cantonale. Les personnes qui voudraient se servir du train, savent qu'un omnibus arrive à Sierre à 8 h. Les pèlerins qui accourront comme l'an dernier, nombreux à Noës pour remercier ou implorer la « petite Reine » seront heureux de pouvoir vénérer sa précieuse Relique, devant laquelle sera offert le St Sacrifice.

Nous saisissons cette occasion pour remercier toutes les personnes qui, presque chaque jour, nous envoient leur offrande pour notre belle œuvre — n'est-ce pas toujours un merci à la céleste Semence de Roese ou un acte de confiance en sa puissante intercession ! — nous leur rappelons les prières et les communions qui sont faites chaque jour pour elles dans la paroisse ou dans différents monastères ; la messe du 30 septembre sera dite à toutes leurs intentions et pour que sainte Thérèse continue à susciter les généreux dévouements qui nous sont nécessaires pour réaliser notre pieux et cher projet.

Curé de Granges, (Chèques II c. 679.)

Ce que l'exploration a révélé

Le « Nouvelliste » avait raison de dire que l'on n'était pas fixé sur les causes de la catastrophe qui a fait déborder le torrent de Saint-Barthélemy.

L'exploration du massif des Dents du Midi et du glacier du Plan-Névé faite



Nuits tranquilles pendant la dentition

Les mères qui donnent déjà régulièrement trois fois par jour l'Emulsion SCOTT à leurs bébés ne connaissent pas les dangers et les fatigues de la dentition.

L'Emulsion SCOTT

facile à digérer et nourrissante, rend le corps de l'enfant résistant de telle sorte qu'il supporte sans peine les fatigues de la dentition. Les sels de chaux contenus dans l'Emulsion SCOTT sont une aide efficace à la formation de dents saines et résistantes. L'Emulsion SCOTT est donc indiscutablement, un des meilleurs fortifiants pour les enfants qui font des dents.



mardi, en 75 minutes, grâce à un avion mis à sa disposition par l'aviation militaire fédérale de la Blécherette, par M. Paul-Louis Mercanton, directeur du service météorologique cantonal, à Lausanne, et une visite faite, mercredi, sur les lieux, par une délégation des conseils municipaux de St-Maurice et d'Evionnaz, établissent que l'éboulement du lundi 20 septembre est dû, non pas comme on l'a cru d'abord, à la rupture d'une poche ou à la débâcle d'un lac, mais à l'éboulement d'une partie de l'arête de la Dent Noire ou Cime de l'Est (3180 m.), qui s'est produit 300 m. au dessous du sommet. Les photographies prises par M. Mercanton confirment cette observation. Un second éboulement s'est produit mardi 21 septembre sur le versant nord de la cime de l'Est vers le torrent de Mauvoisin. Les chutes de pierres continuent. Elles permettent de supposer que de nouveaux éboulements peuvent se produire. La poussière qui accompagne ces éboulements couvre tous les environs.

Autour de nos vendanges

Sur la demande d'un vieil ami du « Nouvelliste » nous relevons les passages essentiels de trois correspondances dont deux de marchands de vins, et une d'un paysan-vigneron, en réponse à l'article de M. l'avocat Léon Zufferey sur les prix-courants de la vendange.

Et de la première :

Il est faux que les prix courants aient été fixés, au cours des vendanges, sans tenir compte des prix officiels. On s'est toujours basé sur les décisions des assemblées de Sion composées plutôt de producteurs que de marchands de vin et en prenant la moyenne des prix officiels pratiqués pendant les vendanges.

Et de la deuxième :

C'est au vendeur à fixer le prix de vente de sa marchandise, prétend M. Zufferey. D'accord, si c'est lui qui régit le marché, s'il connaît au moins la valeur marchande de son produit. Mais comment le producteur pourra-t-il connaître le prix de la vendange avant ou même pendant la récolte ? Alors que ce prix varie en raison d'une infinité de facteurs divers : température, demande de moûts, quantité. Très souvent, en cours de vendange, nous avons vu se produire une hausse, et ceux qui avaient traité à prix fixe se sont mordus les doigts.

Le prix courant, calculé sur la base du cours moyen des prix officiels, est le plus logique et le plus avantageux pour le producteur.

M. Zufferey semble vouloir reprocher aux marchands de vins d'exploiter les producteurs. M. Zufferey tient-il compte du service que les marchands de vins du pays rendent aux producteurs en engageant d'énormes capitaux, en payant des installations coûteuses, en organisant, à leurs frais, la réclamation pour leurs vins, et tout cela pourquoi ? Pour trouver aux vins du Valais des débouchés de plus en plus rares. Le tout n'est pas de produire, il faut vendre. Sans les marchands de vins, combien vendrait-on ?

Et de la troisième :

M. Léon Zufferey pourrait compléter sa mise en garde contre les courtiers qui réalisent, eux, de beaux bénéfices, sans engager aucun capital, sans encourir les risques du commerce et assez souvent en échappant aux impôts.

Le marchand de vins a été et est encore plus utile au paysan valaisan que les courtiers qui vivent aux dépens du producteur et de l'acheteur, sans souci de la qualité de la marchandise livrée.

Les marchands de vins ne pourront jamais nous empêcher, nous producteurs, de fixer le prix de notre vendange, mais pour vendre nous devons trouver des acheteurs, et les prix devront nécessairement être discutés entre nous deux. Si les marchands de vins, qui doivent tenir compte des demandes d'achats du dehors, ne peuvent mettre le prix que le producteur doit exiger, vu les conditions de production, ce ne seront pas les courtiers qui seront en mesure d'écouler la récolte. M. Zufferey n'y pourra rien non plus.

A chacun son métier. Laissons le savetier à la semelle.

Il va de soi que ces diverses opinions ne tranchent pas le débat.

Les chrétiens-sociaux et le monopole du blé

On nous écrit de Fribourg :

Si j'ai bien compris notre camarade Hofer, le dévoué secrétaire ouvrier, nos amis du Valais voteront en faveur du monopole du blé. C'est leur droit et nous ne les chicanerons pas sur leur décision. Mais l'opinion de M. Hofer est loin d'être partagée par les chrétiens-sociaux de la Suisse. Nombreux sont nos amis et nos chefs qui voteront contre le monopole. MM. les Drs Beck et Savoy, qui furent des précurseurs du mouvement chrétien-social et qui en sont restés les ardents défenseurs, repoussent énergiquement ce nouvel essai de centralisation. Fidèles aux grands principes du fédéralisme, ils sauront lutter et le défendre.

Le « Nouvelliste » a parlé de la conversion de M. le Conseiller d'Etat Savoy et de M. le Conseiller national Baumberger. Ce fait est connu, et il est exact. Il a un peu surpris M. Savoy nous a donné, à Lucerne, les raisons de sa conversion : M. Baumberger est resté mystérieux, mais on nous assure qu'il avait d'abord accepté la vice-présidence du Comité d'action contre le monopole. Aussi, sommes-nous étonnés de le trouver aujourd'hui à la tête du mouvement pour le monopole.

Le « Nouvelliste » nous a paru favorable au monopole. Cela n'a pas manqué non plus de nous surprendre, à moins que nous ne nous soyions mépris sur ses intentions et son attitude.

Nous ne méconnaissons aucun des besoins de l'agriculture, mais nous entendons sauver les principes avant tout pour ne pas être un jour complètement submergés par les vagues d'une centralisation qui, patiemment, poursuit son but.

Des chrétiens-sociaux.

Exposition cantonale valaisanne d'horticulture

Ainsi que nous vous l'avons annoncé, Monthey a assumé cette année-ci l'organisation de l'Exposition cantonale valaisanne d'horticulture qui aura lieu les 16 et 17 octobre prochain. La période de beaux jours que nous venons de traverser promet un achalandage des stands exceptionnel, tant en fruits qu'en fleurs et en légumes.

Le Comité d'organisation a été constitué comme suit :

Président : M. Fritz Grandjean.
Vice-Président : Ch. Bertrand.
Secrétaire : Emmanuel Fallet.
Commissaire : M. Alfred Goy.
Finances : MM. Jean Nellen, Alfred Veuthey (Saxon).
Constructions : MM. Bernard Moix, Edmond Boissard, Christian Feller.
Publicité : MM. Dr Alfred Comtesse, Henri Vionnet.
Loterie, récréations : MM. Alexis Franc, Adrien Pottier, Ernest Jaccard.
Substances : MM. Eugène Trosset, Jean Coquoz.
Police : M. Charles Bertrand.
Réception des produits : MM. Onésime Rithner, Théobald Défago.

Récolte des vins en Valais

Dans la presse et ailleurs on entend beaucoup parler de la quantité de vin que le vignoble valaisan produira en 1926.

Les chiffres de 12 à 15 millions ont été avancés.

Après enquête faite, il ressort qu'en effet ces chiffres ne correspondent pas à la réalité. La quantité de la récolte valaisanne sera bien inférieure et ne dépassera guère 10 millions de litres.

Il est de toute importance de retarder la vendange le plus longtemps possible. Le beau temps nous permettra de faire une bonne qualité.

Les communes ont la faculté d'établir des bans de vendange. (Communiqué.)

Trains de plaisir à destination des Grisons par la Furka-Oberalp

Très forte réduction de taxe

Le magnifique succès obtenu avec l'organisation d'un train spécial à destination du Gornergrat encourage le chemin de fer de la Furka-Oberalp à en faire de même sur son réseau. Il sera donc mis en vente, pour le 26 septembre 1926, des billets spéciaux suivants : 1. Pour les relations Brigue-Lax inclus à Disentis, fr. 11.50 ; 2. Pour les relations Fiesch-Oberwald, à Disentis, fr. 9.30. (Réduction 75 % environ.)

L'horaire ci-après avec correspondances de et pour Sion a été prévu :

Brigue	départ	7.05
Fiesch	départ	7.48
Gletsch	arrivée	9.08
	départ	9.15
Andermatt	arrivée	10.22
	départ	10.26
Disentis	arrivée	12.05
Disentis	départ	14.00
Andermatt	arrivée	15.35
	départ	16.35
Gletsch	arrivée	17.50
	départ	18.50
Fiesch	arrivée	20.00
Brigue	arrivée	20.40

Les habitants de la vallée de Conches utiliseront les trains réguliers 4 et 15 (voir affiche horaire). Les trains précités serviront éventuellement aussi pour le cas d'une participation insuffisante.

La Compagnie de la Furka-Oberalp est également prête de renouveler ce train spécial aux mêmes conditions le 3 octobre prochain, afin de permettre aux personnes retenues le 26 septembre de visiter cette belle région.

Il est offert ainsi une occasion unique de visiter la superbe région de la Furka-Oberalp, tout en s'élevant sans peine et à deux reprises jusqu'à passé 2000 mètres.

Parasites des arbres fruitiers

Les chenilles des « Phalènes Hiémales » ont de nouveau causé des ravages extraordinaires dans de nombreuses régions de nos campagnes, attaquant les tout jeunes bourgeons des arbres fruitiers, cerisiers, pommiers, poiriers, abricotiers, dévorant les boutons floraux, rongent ensuite tout ou partie du feuillage. La lutte préventive énergique s'impose.

Dans l'arrière-saison, chacun peut prévenir les dommages en plaçant dans la première semaine d'octobre des bandes-pièges enduites de « Superglu » autour des troncs d'arbres fruitiers. Ces bandes-pièges capturent les papillons des Phalènes Hiémales, grâce au fait que les ailes atrophiées des femelles leur interdisent le vol. En automne et au commencement de l'hiver les femelles des phalènes hiémales sortent des chrysalides enfoncées sous terre : ne pouvant voler, elles doivent grimper le long des troncs des arbres fruitiers pour gagner les bourgeons et y déposer leurs œufs.

Dans les régions très atteintes par le parasite, papillons femelles et mâles sont capturés par centaines sur chaque bande-piège. Les drogueries fournissent la « Superglu » ainsi que les papiers pour bandes-pièges. La « Superglu » conserve son adhérence pendant 3 mois au moins, elle n'est pas influencée par les variations de température et possède un pouvoir collant très élevé.

MODE D'EMPLOI

Disposer les bandes-pièges enroulées autour des troncs des arbres fruitiers, à 1 m. du sol (pour le 5-10 octobre).

La glu doit être étalée en une couche de 2 mm. d'épaisseur sur une bande de papier imperméable large de 12 cm., reposant lui-même sur un papier soutien.

Fixés l'un sur l'autre, papier soutien et papier imperméable sont solidement attachés à l'arbre par deux ficelles.

Engluer le papier imperméable sur une largeur de 8 cm.

Les tuteurs doivent être également munis de glu.

Retenus par les bandes-pièges, les papillons femelles déposent souvent leurs œufs entre la bande et le sol. A la fin de février, on peut, soit engluer à nouveau les bandes sur une largeur de 4 cm. et arrêter ainsi les chenilles montantes, soit leur directement les œufs en passant la partie inférieure du tronc avec une solution de carbolinéum soluble au 10 %.

Station fédérale d'essais viticoles de Lausanne

SAINT-MAURICE. — Conseil communal. — En sa séance du 18 courant, le Conseil communal a pris les décisions suivantes :

1. Il approuve les plans présentés par M. Maurice Morisod pour la construction de deux chalets « En Pré », sur la propriété qu'il a acquise de M. Joseph Mottiez.

2. Se basant sur l'art. 43 de la loi du 24 novembre 1916 sur les hôtels, auberges et débits de boissons, et sur les articles 27 et suivants du Règlement d'application de cette loi, il arrête :

a) Des demandes d'autorisation de lotos ne seront accordées qu'aux sociétés de la Commune poursuivant un but artistique ou sportif et bénéficiaire d'un subside communal ;

b) Elles seront limitées à une par année et par société et ne seront valables que pour un jour ;

c) Les lotos ne pourront commencer avant 14 heures et devront être terminés à 24 heures.

3. Pour raisons majeures, il autorise NN., expulsé de la Commune, à y séjourner pendant la durée d'un mois, ceci sous certaines garanties.

4. Il transmet à sa Commission de l'Extérieur, pour étude et solution, une demande de prise d'eau dans le canal de Châble, et l'installation, à travers le pont des Cases, de la conduite nécessaire à cet effet.

5. Un rapport lui signale l'inconduite notoire de plusieurs individus étrangers à la Commune. Une surveillance très serrée sera exercée et, éventuellement, l'expulsion de ces personnes sera prononcée.

6. Il décide l'internement, dans la maison pénitentiaire de Kaltbach (Schwytz) de NN., buveur invétéré, paresseux et mendiant de profession, expulsé de plusieurs cantons.

Club alpin suisse

La prochaine assemblée des délégués du Club alpin suisse, qui compte 82 sections avec un total de 5000 membres, se tiendra à Lausanne le samedi 20 et dimanche 21 novembre. Le samedi soir, la section des Diablerets offrira une soirée aux 160 délégués des 82 sections. L'assemblée sera suivie d'un banquet au Lausanne-Palace.

Le comité central du Club alpin suisse, depuis son transfert à Lausanne, a enregistré les dons suivants :

Un don anonyme de 5000 fr. dont les intérêts serviront à récompenser les guides suisses qui se seront particulièrement distingués dans des opérations de sauvetage en montagne.

Un legs de 5000 fr. du Dr Emile Burckhardt, à Arlesheim (Bâle).

Le Léman et les douanes

La direction générale des douanes, répond dans le « Bund » à un correspondant de Genève qui se plaint qu'à partir du 1er octobre une surveillance douanière sera effectuée sur le lac Léman.

La réponse dit que le droit de surveillance dans les eaux suisses a été mentionné par les publications de la direction d'arrondissement de Genève parce que, suivant l'opinion de l'administration des douanes, le traité de 1816 ne porte, en aucune façon, atteinte au droit de contrôle suisse dans la partie suisse des eaux du lac.

En réalité, il n'y aura aucun changement dans la surveillance douanière sur le lac à partir du 1er octobre.

La note termine en soulignant que nul bateau patrouilleur ne sillonnera le lac, qu'aucune commande de bateau n'a été passée et que le budget de l'administration des douanes ne prévoit aucun crédit à cet effet.

Fêtes et Kermesses

Cercle Valaisan de Genève

Il est rappelé le premier « Grand Bal » organisé par le Cercle « Treize-Etoiles » qui aura lieu le 25 courant, de 21 heures à 5 h. du matin, salle communale des Eaux-Vives, avec le brillant orchestre Bernadette. La buvette tenue par les soins du Cercle fournira les meilleurs crus et mets valaisans.

Tous aux Eaux-Vives, le 25 courant, pour la prospérité de la Colonie Valaisanne à Genève !

* * *

Le Cercle a fait sa sortie d'été dimanche à La Bâtie sur Versoix où un grand nombre de sociétaires se retrouvèrent avec leur famille. Après le pique-nique, deux musiciens firent danser jeunes et vieux sur l'herbe. Puis sous l'expertise direction du collègue Riondet, assisté de Ouaglia, Candide Kreutzer, Roh, Lavanchy et Camille Troillet et autres, les jeux tels que courses aux sacs, où dames et demoiselles prirent largement part, au cervelas, au pain, et amusèrent chacun. Enfin, plusieurs photos des participants furent tirées et la rentrée s'effectua sur Genève, contents et heureux d'avoir passé une agréable journée en famille. Merci à tous les participants et à ceux qui firent preuve de dévouement le 19 septembre.

Un participant.

SPORT

FOOTBALL

Championnat Suisse Série A

Voici les rencontres prévues pour demain :

Etoile - Servette,
Cantonal - Chaux-de-Fonds,
Lausanne - Urania,
Etoile-Carouge - Bienne.

Troisième journée déjà, et impossibilité de faire aucun pronostic, et pourtant... D'un grand intérêt est le premier de ces matches, qui doit se terminer par la victoire des Stelliens ; tandis que Cantonal battra probablement Chaux-de-Fonds.

A Lausanne, c'est l'inconnu, donnons toutefois la préférence aux locaux. Et à Genève, Bienne doit consolider sa place de leader du classement. Met.

GYMNASTIQUE

Première Fête cantonale valaisanne de Gymnastique à l'Artistique et Concours régional de Gymnastique Sierre, 25 et 26 septembre 1926

Nous voici à la veille de la première revue de cette belle jeunesse que groupe la jeune Association valaisanne des gymnastes à l'Artistique.

Impatiemment, nous attendons le moment de les voir à l'œuvre ces quelque cent jeunes gens qui affronteront le concours pour se disputer, d'une façon on ne peut plus loyale, les places d'honneur de ce beau tournoi.

Ce sera extrêmement intéressant de comparer le travail de nos gymnastes à celui de leurs camarades invités. Il y aura certes supériorité de classe chez les gymnastes que nous envoie les sections de Montreux, Vevey, Lausanne, Yverdon, Langnau, Zurich, etc., mais ce sera pour les nôtres une excellente occasion de se rendre compte de ce que l'on peut atteindre par un entraînement méthodique et persévérant.

Nous ne voulons pas dire par là que les gymnastes valaisans feront triste figure dans ce championnat, loin de là. Les ayant vu au travail à la dernière Fête cantonale de Martigny, nous sommes de ceux qui font confiance à nos représentants. Nos couronnés et leurs élèves sauront défendre honorablement les couleurs valaisannes.

Du reste, le classement des Valaisans sera indépendant de celui des Invités, de sorte que la lutte promet d'être belle dans les deux camps. Les plus forts aspireront aux prix d'honneur institué grâce à la sportive Municipalité de Sierre. Quant aux moins favorisés du sort, ils pourront toujours conserver l'espoir de bénéficier de la superbe planche de prix dont la manifestation est dotée.

Nous ne nous étendrons pas longuement sur le Concours régional réservé aux membres des Sections de Chalais, Chippis, St-Léonard et Sierre qui se réunissent chaque année pour sceller l'amitié qui unit les gymnastes du district de Sierre et pour se mesurer dans une atmosphère de franche camaraderie. Tant les concours de sections que les concours individuels mériteront l'attention du public.

Sur ce, est-il nécessaire d'engager ceux qui nous lisent à venir nombreux, par leur présence, encourager les productions de nos gymnastes. Nous savons que l'on se rendra en foule dans la coquette capitale de la Noble Contrée pour applaudir nos « as » et soutenir l'œuvre que nous nous efforçons d'accomplir, guidés par le seul souci d'être utiles à notre jeunesse et conséquemment au pays que nous chérissons. P. M.

DERNIER COURRIER

Le discours Stresemann

Opinions anglaises

LONDRES, 24. — Trois journaux seulement font des commentaires sur le discours de M. Stresemann à la colonie allemande de Genève.

M. Stresemann a fait son premier faux pas depuis l'entrée de l'Allemagne dans la Société des nations, dit le « Daily News ». Le traité de Versailles n'est pas abrogé et ni les membres de la S. d. N. ni les anciens alliés n'accepteront de prononcer un jugement disculpant l'Allemagne et ses hommes politiques, seront sages d'abandonner

toute autre tentative de forcer un pareil verdict ».

« Nous pouvons essayer de pardonner, mais nous ne pouvons pas avoir déjà oublié, dit le « Daily Mirror ». L'Allemagne a besoin d'être surveillée et elle devra nous convaincre qu'elle se repent réellement pendant quelques années encore avant que nous puissions cesser cette surveillance. »

« Les paroles de M. Stresemann auraient pu compromettre les résultats tangibles qu'aurait pu déjà causer les conversations de Thoiry, écrit le « Daily Telegraph ». Mais sans aucun doute, il faudrait bien plus qu'une telle déclaration au ministre des affaires étrangères sur les intentions du Reich pour troubler l'opinion britannique. »

Pauvres petits !

STOCKHOLM, 24. — Au cours d'un incendie, à Stockholm, quatre enfants ont péri.

Brûlés dans une cheminée

BERLIN, 24. — On mande de Brunn que dans une fabrique de ciment, cinq ouvriers occupés à nettoyer la cheminée de la fabrique ont été recouverts par des cendres brûlantes et par de la suie. Ils s'élançèrent vers une issue étroite où une lutte désespérée eut lieu. Deux ouvriers sont morts. Les autres sont dans un état très inquiétant.

Mort du cardinal Touchet

Le cardinal Touchet, évêque d'Orléans, est décédé jeudi soir d'une broncho-pneumonie, après quinze jours de maladie. Né en 1848, il était âgé de 78 ans. C'était un des meilleurs orateurs du clergé catholique français. C'est en partie grâce à ses efforts que Jeanne d'Arc fut canonisée. Le pape lui avait décerné, en 1922, la dignité cardinalice.

La catastrophe d'Héricy

PARIS, 24. — On n'a pu encore identifier les cadavres de trois des victimes de la collision.

Un détail technique de grand intérêt mérite d'être signalé ; la dernière voiture du convoi tamponneur, un wagon de 8e classe du plus récent modèle, entièrement métallique, a dû à sa puissante construction d'être entièrement préservé.

L'accident n'a pas apporté de perturbation dans le service, le trafic pouvant être assuré par la ligne Melun-Montreuil, par Fontainebleau.

Mort d'un général

BRUXELLES, 24. — Le général Mensehaert, secrétaire du cabinet du roi, est décédé des suites d'une opération.

Cote du Change

du 24 septembre 1926

Sur les places de	Cours moyen
Paris	14.33
Londres	25.12
New-York, chèque	517.00
Bruxelles	13.75
Milan	18.97
Madrid-Barcelone	78.75
Amsterdam	207.35
Berlin-Francfort	123.27
Vienne	73.00
Tchéco-Slovaquie	115.33

Ext. env. 1000 attestations

Très élogieuse pour votre Virgo

(surrogat de café-mélange moka) ma belle-sœur qui l'a recommandé, avait autrefois périodiquement des migraines. Mais depuis qu'elle se sert du produit Virgo, le cas se présente très rarement. Elle et moi n'employons plus d'autre café.

Virgo

Mme L., à K.

Prix en mag. : VIRGO 1.50, SYKOS 0.50, NAGO, Otten

A nos lecteurs. — Le « Nouvelliste » de ce jour paraît sur 6 pages. Le feuilleton se trouve en deuxième feuille.

Favorisez de vos commandes les commerçants qui soutiennent votre journal par leur publicité.

GRUYÈRE

gras, très beau à Fr 2.80, mi-gras à fr. 2. —, maigre vieux fr. 1.45 le kg. A. Haller, Box

Dr C. Favre
médecin-vétérinaire, SION
a repris sa pratique et ses consultations

L'Imprimerie Rhodanique
livre tous genres de travaux
pour le commerce et l'industrie.

Fromages et salaisons

du pays, en gros

Si vous désirez un fromage de bonne qualité, adressez-vous à

Bircher-Vouilloz, à Martigny

A l'occasion de la foire de Martigny-Ville, le 27 septembre, grand choix de

FROMAGES à partir de fr. 1.50 le kilo
SALAMI DE MILAN, à partir de fr. 5. — le kilo
BEURRE — SALAISONS

(Téléphone 128).

Se recommande.

TIR à PRIX à AYENT

Les dimanches 26 septembre et 3 octobre
organisé par les sociétés de tir de la commune dans leur
Nouveau Stand
au village de St-Romain
De beaux prix récompenseront les bons résultats
Invitation cordiale

MARTIGNY-BOURG

Dimanche 26 septembre, à l'occasion de la St-Michel
Grande Kermesse
organisée par la fanfare L'ÉDELWEISS
Attractions et jeux divers — Cantine, consommations de
1er choix — Dès les 16 h. Bal champêtre, excellent or-
chestre. Le matin à 11 h.: Concert-apéritif sur la place.
Dimanche 3 octobre: BAL dès les 20 h.

SIERRE

Dimanche 26 septembre 1926
**Ire Fête Cantonale Valaisanne
de Gymnastique à l'Artistique**
et
Concours Régional de Gymnastique

AU CAFÉ DU BOIS NOIR

Dimanche 26 septembre dès 14 heures
GRAND BAL
Orchestre Jazz-band Orchestre Jazz-band
Se recommande, Rimet, tenancier.

COUPE DE BOIS

L'Administration de Martigny-Bourg met au con-
cours l'exploitation de 400 stères et 1000 fascines
dans la forêt au-dessus de la localité.
Le cahier des charges peut être consulté dès
mardi 28 courant chez M. le vice-président A. Dar-
bellay, à qui les soumissions doivent être adressées
pour vendredi 1er octobre à 18 heures.

Trains de Plaisir

à taxes très réduites. Rabais 75%
Dimanche 26 septembre 1926 et
Dimanche 3 octobre 1926

Brigue - Furka-Oberalp - Disentis

Brigue-Lax-Disentis et retour. Fr. 11.50
Fiesch-Oberwald-Disentis et retour fr. 9.30
Brigue Dép. 7.05 Disentis Dép. 14.00
Fiesch Dép. 7.48 Andermatt Arr. 15.35
Gletsch Arr. 9.08 Andermatt Dép. 16.35
Gletsch Dép. 9.15 Gletsch Arr. 17.50
Andermatt Arr. 10.22 Gletsch Dép. 18.50
Andermatt Dép. 10.26 Fiesch Arr. 20.00
Disentis Arr. 12.05 Brigue Arr. 20.40
N.-B. Les participants de la vallée de Conches, c'est
à dire de Möré à Oberwald utiliseront, le 26 septem-
bre, les trains 4 et 15 (voir affiche-horaire); le 3 octo-
bre, le train spécial. Les billets sont en vente la veille
déjà au guichet des principales stations C. F. F. entre
Sion et Brigue et à la gare Brigue-F.-O. le jour même.
LA DIRECTION F.-O.

UNIVERSITÉ DE GENÈVE

Ouverture des cours du semestre d'hiver
le lundi 25 octobre 1926
Pour tous renseignements, s'adresser au
Secrétariat de l'Université

LUNDI 4 OCTOBRE

OUVERTURE DES
Cours commerciaux
organisés par la
SOCIÉTÉ SUISSE DES COMMERÇANTS
Section de Martigny

LANGUES MODERNES (Anglais, Italien, Alle-
mand, Français) COMPTABILITÉ, STENO-DAC-
TYLOGRAPHIE, DROIT COMMERCIAL

Les inscriptions seront reçues les 28, 29 et 30
septembre au local de la Société (Hôtel Clerc
No. 23) de 20 à 21 h. Le plan-horaire sera en-
voyé à toutes les personnes qui voudront bien
en faire la demande. La Commission des cours
se fera un plaisir de fournir tous renseigne-
ments utiles.

Vases ovales

neufs, en chêne, toutes contenances de 100
à 800 litres. Bossettes déchargeoirs. Fûts de
transports neufs et d'occasion. Vases d'oc-
casion de 2000 à 7000 litres, en parfait état.
Tonnellerie Henri Darbellay, Martigny.

Brantes à vendange

Articles de cave
Agence Agricole et Industrielle du Valais
Delaloye & Joliat, Sion

FOIN - PAILLE

d'avoine, paille de blé, foin
bottelé, pommes de terre,
oignons, engrais.
Transport par camions
Dépôt et bureau: **Quartier
Agricole**, avenue des Bains
Sion, Tél. 212
— Gros et détail —
Zenkliussen & Cie, Sion

La boucherie J. Luthi

à Cully, Vaud
offre
GRAISSE DE BŒUF
fondue, 1re qualité à 0.75
le 1/2 kg.

Tous emballages à fruits
ainsi que

Caissettes à raisin

sont livrés rapidement aux
meilleures conditions par la
Scierie Coquoz, à Evionnaz,
Téléphone 1.

JAMBONS

crus, fumés, d'hiver, si pos-
sible désossés sont achetés
par n'importe quelle quanti-
té. Adresser offres à G. Ludin
comestible, 10 Rue du Pont,
Lausanne.

A vendre faute d'emploi 1

machine à écrire un fusil de chasse

le tout à l'état de neuf.
Offres sous chiffres H. C.
120 au journal.

A vendre un joli

taureau

de race d'illiez, âgé de 19
mois et ayant été primé de
78 points à 7 mois, chez Jean
Baptiste Mottiez, Daviaz.

A remettre

de suite, pour cause de san-
té, un bon

petit commerce

de prim-urs et épicerie très
bien situé, au centre d'une
petite ville de la plaine du
Rhône, ainsi qu'une

automobile

à 4 places en bon état, mar-
que Chevrolet 15 CV et un

vélo à moteur

à l'état de neuf, de 1 CV 1/2,
le tout à bon prix. Prière de
s'adresser au bureau du jour-
nal.

Occasions exceptionnelles

5000 m. étoffes, pure laine
pr complets d'hiver pr mes-
sieurs 140 cm. Valeur fr.
17.— red. à fr. 12.—

1000 m. Burkin laine pour
complets pr messieurs et
garçons, 140 cm. valeur fr.
8.— red. à fr. 5.20

10000 m. gabardine et mou-
liné toutes teintes, valeur
fr. 14.— et fr. 9.— red à fr.
9.90 et 6.50.

20000 m. étoffes pr chemises
flanelle, Oxford, Panama,
Reps, Popeline etc. fr. 1.50
1.25, 0.85.

10000 m. étoffes pr tabliers
Mérimos, Hidron, Köper, Sa-
tin, Foulard, fr. 1.80, 1.55,
1.35.

10000 m. draps de lit, double
fil, en blanc, brut, 165 cm.
lourd, fr. 3.— et 2.35.

5000 chemises pr hommes
très forte pr le travail, va-
leur 10.— red. à fr. 4.90.

2000 pantalons, burkin lai-
ne, forts, pr l'hiver, valeur
fr. 16.— red. à fr. 9.75.

Demandez échantillons pour
articles à des prix très ré-
duits de notre grand choix
en literie, matelas, articles
fil, blouses, couvertures lai-
ne, duvets, laine-velours,
doublures, etc. etc. Envoi
contre remboursement. Ma-
gasins Fratelli Bian-
chetti, Locarno (Tessin).

On demande pour de suite
ou date à convenir une

personne

pour aider au ménage et
quelques fois à la campagne
sachant traire. Place à l'an-
née. Bon gage. S'adresser à
Henri Darbellay, rue de
l'Eglise, Martigny.

Quelle famille d'agriculteurs serait
disposée à prendre

en pension

un homme de 46 ans, neu-
rasthénique? Ecrire sous:
L. 6889 L. Publicitas, Lau-
sanne

Placement d'employés

Bureau de placement Favre
Frédéric, Martigny - Ville.
Ajouter 40 ct. en timbres
pour la réponse.

Jos. GIROD, Monthey

vient de recevoir un grand choix de
laine de Schaffhouse et autres quali-
tés. Bel assortiment en **gilets laine et
soie** pour dames et messieurs, dessins
tout nouveaux. **Complets pour hom-
mes et enfants.** Toujours un joli choix
de casquettes. **Habits pour le travail**
chemises, pantalons, vestes. **Salopettes**
de très bonne qualité et qualité ordinaire.

Pendant les foires d'Automne

Occasion
spéciale à saisir

CHAUSSURE

RABAIS
extraordinaire
10 % et inscription
sur carnet

Société Coop. de Consommation
MARTIGNY

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE AUTOMOBILE

STATION ET AGENCE SCINTILLA
LOUIS MARTIN
SPÉCIALISTE
RÉPARATIONS
MAGNETOS DYNAMOS
DEMARREURS TABLEAUX-PHARES
ACCESSOIRES REBOBINAGE
16. RUE DU MIDI LAUSANNE TÉLÉPHONE 93.35

AGENCE GENERALE est à remettre

à personne qualifiée par première Socié-
té d'assurance suisse. Adresser offres
détaillées sous chiffres O. F. 24546 L. à
Orell Füssli-Annonces, Lausanne

AVIS

Pour avoir un joli chez-soi, achetez votre
meubler à la Fabrique de Meubles

Widmann Frères

SION
Prés de l'Eglise protestante
Catalogue et devis gratuits. Prix modérés.

Dames et Fiancées

Nous vous offrons une occasion exceptionnelle et
unique d'acheter des articles de blanc à des prix
imbattables. Personne ne manquera de profiter
largement de cette offre extrêmement avantageuse.

Mi-fil, 160 cm. large, pour draps de lit, Fr. 2.50
Etoffe pr draps de lit, dble-fil, 170 cm, large Fr. 2.70
Futaine pr draps de lit, croisé, 170 cm. large Fr. 2.70

T. Bornstein & Cie

Magasins populaires, Eisengasse 8-212, Bâle

JAZ

Lumineux
Luit dans l'obscurité
Grâce à son produit spécial
radio-lumineux

quatre modèles
cadran blanc 12 et 16 fr.
lumineux 14.50 et 20 fr.

REVEIL de PRÉCISION

On demande une
femme de chambre
sachant bien coudre, repas-
ser et servir à table.
S'adresser Mme Mézantin,
Av. Jurigoz 6, LAUSANNE.

On demande une
Fille de magasin
sérieuse et de confiance pou-
vant fournir les meilleures
références est demandée.
Place stable.
Faire offres par écrit sous
P 3595 S. Publicitas, Sion.

La BANQUE COOPÉRATIVE SUISSE MARTIGNY

avise son honorable clientèle qu'elle a ouvert une

CAISSE D'ÉPARGNE

Section de SEMBRANCHER, VOLLÈGES et environs
dont elle a confié la gérance à

M. DENIS MONNET

Gérant de la Société Coopérative „Concordia“ à Sembrancher



l'Entretien des Chaussures Claires

...exige des soins spéciaux, faute
de quoi rapidement elles sont
couvertes de vilaines taches
qu'il est impossible de faire
partir.

Pour nettoyer vos chaussures
claires, leur donner l'aspect du
neuf, employez le cirage-crème
«SELECTA» blanc. C'est le
seul qui conservera à vos sou-
lers de cuir gris ou beiges leur
couleur primitive.

«SELECTA», préparé avec des ma-
tières grasses de premier choix exem-
ples d'acides, n'attaque pas le cuir,
bien au contraire l'entretient
tout en lui donnant un
magnifique brillant.

Selecta

Librairie-Papeterie M. GAILLARD, Martigny-Ville

GROS - DÉTAIL

Rentrée des Classes

Grand choix: Livres classiques, Dictionnaires, Sacs et
Serviettes d'écoliers, Plumiers, Planches à dessins
Tés, Equerres, Compas, Alphabets, etc.

Lundi 27 septembre, distribution de ballons

Jour de Foire

N'oubliez pas de faire vos achats en chaussures
à bon marché et de bonne qualité
AUX GRANDS MAGASINS

Chaussures Modernes S. A.

Martigny
Rue du Gd St-Bernard Place Centrale

Souliers de sport et de travail

— Articles fantaisie —
Socques en tous genres
Consultez les étalages Articles du Dr Scholl

On cherche pour octobre

FILLE

à tout faire, sachant un peu
cuisiner, pour ménage deux
personnes et deux enfants,
habitant Genève. Adresser
certificats et références à
Madame E. Kugler, Chemin
des Châtagniers, Chambésy-
dessus, Genève.

On cherche pour date à
convenir une

file

de 25 à 30 ans propre et ac-
tive pour faire les travaux du
ménage et servir au café.
S'adresser au Nouvelliste
sous T. M.

On demande pour un res-
taurant

une sommelière une cuisinière une fille de cuisine

S'adresser au Nouvelliste
sous W. M.

On demande pour de suite
un bon

maçon

S'adres. à Monnier, Chailly
sur Clarens.

On demande une

jeune fille

ayant bonnes références, pr
le service d'un petit café, et
aider au ménage.
Adresser offres et photo
au Bureau du Journal sous
1850.

On demande pour de suite

Dr de Werra

SIERRE
absent
du 25 septembre au 3 octobre

NOUVELLISTE VALAISAN

2me FEUILLE

2me FEUILLE

Les ravages du Saint-Barthélémy

Du « Journal de Genève » :

Le Saint-Barthélémy, torrent très anodin en temps ordinaire, vient de se signaler à l'attention publique. Ce n'est pas la première fois ! La cause de ses débordements est restée analogue au cours des âges, la conséquence entièrement identique. Si l'homme s'est laissé hier surprendre, ce n'est, non pas, qu'il l'ait bien voulu, mais en tous cas qu'il s'est relâché de la surveillance qu'il eût pu exercer.

Toute la façade des Dents du Midi tournée vers le Rhône est soumise à une action intense de déliement. Les couloirs de dégagement y sont nombreux. Les trois principaux sont parcourus par des torrents extrêmement variables, et dont les appellations seules sont la réputation.

C'est près des Palluds, entre Saint-Maurice et Massongex, que le Rhône reçoit la Rogneuse. Le cône de déjection relativement étendu qu'elle a déposé sur le plafond du fleuve marque ce qu'il faut penser de sa faiblesse habituelle. Plus au sud, le Mauvoisin, le mauvais voisin, a bien souvent laissé des traces de sa méchante humeur. Il atteint aux périodes de crises jusqu'aux portes de Saint-Maurice, et encore aujourd'hui ce ne sont guère que des sapins rabougris, à défaut de vigne, qu'on rencontre sur ses terres. Et toutefois du Mauvoisin on ne parle guère, car il en est un plus terrible à deux pas !

Le Saint-Barthélémy est à la vallée transversale du Rhône ce que l'Ilgraben est au secteur longitudinal, ce que la Nolla est aux Grisons. Son nom n'est pas aussi innocent qu'on le pourrait croire ! Il le doit, de même qu'un certain Torrent de l'ascension, dans le département des Hautes-Alpes, à la régularité, relative naturellement, de ses débordements à une certaine époque, vers la fin août — la Saint-Barthélémy est du 24.

Le cours d'eau sape la base même de la montagne. A juger aux déchirures des reliefs, il en a déjà entraîné une bonne partie dans la vallée. De toute façon, son cône, ici, est colossal, à tel point qu'il revendique pour lui seul le sillon principal, qu'il a même refoulé le Rhône sur plusieurs kilomètres contre les Dents de Moreles. On était allé jusqu'à dire que c'est sous l'éboulement de la Cime de

l'Est que fut enseveli au XIe siècle Epaurum, connu par le concile de 517. Et bien que la majorité des savants reporte cette localité sur Albion, près de Vienne en Dauphiné, et que l'étymologie d'Epinaessey, un hameau au nord du cône, soit plus simple à faire dériver du mot épines, buisson épineux, la situation générale justifie toutes les catastrophes et autorise, sans affirmer, l'hypothèse du désastre du Tauredunum !

Les dévastations du Saint-Barthélémy furent répétées. Les plus connues sont celles de 1560, 1635, 1636 et 1835. Forel, dans ses « Variations périodiques des glaciers des Alpes (Annuaire du Club alpin suisse XXVII, 1891) », attribuait la dernière, comme on nous le rapporte de l'accident actuel, à la destruction de la langue terminale du glacier de Plan-Névé.

En 1636, ce fut un véritable désastre : le Rhône fut momentanément retenu et reflua jusqu'à Riddes. La chronique de Gaspard Bérodi — « Memorabilium rerum quaedam », etc., à la bibliothèque de St-Maurice — dit, à ce sujet, que la moitié de la Dent de Novierroz s'effondra avec fracas, que la poussière qui s'éleva forma une nuée noire qui s'étendit du défilé à Vevey. Des commerçants vaudois et genevois qui revenaient du marché de Martigny durent, pour sortir de la vallée, prendre le malcommode Pas de la Crotzaz, entre Collonges et Lavey. Selon Bridel — « Conservateur suisse », Lausanne, 1813, X — un prêtre rassembla la population épouvantée sur une éminence et lui proposa, en vue de supprimer le retour des malheurs, d'exorciser le torrent maudit et de changer son nom Torrent de la Mare en Saint-Barthélémy, moyen qui plut aussitôt, ajoute malicieusement Bridel, du fait qu'il n'était lié à aucune contribution. Six semaines plus tard, malheureusement, en dépit du baptême, le torrent passait ses dignes, obstruait à nouveau le lit du Rhône et emportait un magistrat !

Le célèbre géologue Elie de Beaumont assista, comme De Charpentier, à la tragédie du 26 août 1835 (deux jours après la Saint-Barthélémy). Il constata — il le dit dans sa « Leçon de géologie pratique » — les masses incroyables de terre et de glace que charriait le torrent : des blocs calcaires de plusieurs mètres cubes nageaient sur la masse boueuse, de trois cents mètres de large, comme du bois sur

l'eau. En ce jour, le hameau de la Rasse fut englouti.

En 1887, une nouvelle inondation, montrant encore des blocs de glace, recouvrait la route de la vallée et la voie ferrée !

Il semble, puisque l'évidence de la cause essentielle est là, qu'on doit glaciologiquement contrôler régulièrement les glaciers suspendus des massifs de Salanf. Ceci ne demande aucune dépense spéciale. Nous avons les moyens aujourd'hui de faire sauter les poches d'eau naissantes. Avec un peu de bonne volonté, on supprimera radicalement des catastrophes qui, pour espacées qu'elles soient, pourraient un jour être autrement plus graves que celle que le télégraphe vient d'enregistrer.

Ch. Burky.

La solidarité suisse

M. Henry Bordeaux, de l'Académie française, a fait récemment, dans l'« Eclair de Nice », l'histoire du prélèvement sur le capital en Suisse. A ce propos, il s'est exprimé comme suit sur la vie sociale dans notre pays :

« La Suisse est peut-être le pays qui a le mieux réalisé la démocratie. Les différences de classes sociales y sont extrêmement atténuées. Vous pouvez entrer chez un paysan, chez un ouvrier : vous y trouverez un intérieur convenable, soigné, propre, qui ne diffère guère, sauf par les dimensions des pièces et la valeur des meubles, d'un intérieur bourgeois. Chez nous, cette question du logement est peut-être la plus grave de toutes : le taudis ne permet pas la famille, le taudis pousse à la vie au dehors, le taudis provoque la révolte. En Suisse, vous pouvez voyager en troisième classe sans être incommodé par les crachats ou la saleté. Vous serez surpris, entrant dans un magasin d'y rencontrer, pour vous servir la jeune fille qui était, la veille au soir votre voisine à une conférence littéraire ou scientifique. Nulle part, la culture n'est plus répandue ni la propreté, et comme il y a dans la richesse une certaine bonhomie, une certaine familiarité et cordialité, vraiment les échelons de la vie sociale se franchissent aisément, et vous avez l'impression d'une solidarité plus étroite que chez nous. »

« Précisément, un grand exemple de cet-

te solidarité peut être tiré de ce referendum au sujet de l'impôt sur le capital. Les fortunes menacées ont été défendues par le peuple tout entier. C'est qu'en Suisse le sens populaire a su démêler le secret de la solidarité sociale. »

En l'honneur de Galilée

Les Florentins ont trouvé, pour célébrer la mémoire de Galilée, un hommage digne de lui. Sur la colline d'Arcetri, non loin de la Torre del Gallo où il travaillait les dix dernières années de sa vie, ils ont élevé un observatoire astrophysique, justifié un observatoire, mais établi sur qu'ici unique en Europe, construites en le modèle des deux tours de la cathédrale, sur le mont Wilson (Californie).

La tour solaire d'Arcetri, inaugurée en juin 1925, s'élève de 25 mètres au-dessus du sol et se prolonge en-dessous par un puits de 10 mètres. Elle est surmontée d'une coupole renfermant deux miroirs : l'inférieur, entraîné par un mouvement d'horlogerie, suit le soleil, reçoit ses rayons et les renvoie au miroir supérieur, qui les réfléchit suivant l'axe de la tour ; celle-ci constitue un télescope dont la distance locale est de 18 m. Le puits contient les appareils spectrographiques et spectrohéliographiques.

On a employé l'année qui vient de s'écouler à compléter l'outillage mécanique et optique. Le climat d'Arcetri permet les observations solaires pendant 180 jours par an, dont 100 de temps serein.

Le directeur de l'observatoire est le professeur Abetti, qui fut l'élève du professeur américain G. Hale, auteur du projet des tours du mont Wilson, dont il est aujourd'hui directeur.

BIBLIOGRAPHIE

ECOLE DE COMMERCE ci-devant A. C. WIDEMANN, Société Anonyme. — La nouvelle raison sociale a pour but de continuer l'école de commerce fondée à Bâle en 1876 par A. C. Widemann et dirigée par son fils, Dr R. Widemann jusqu'en 1926. Son conseil d'administration se compose de : M. R. Widemann, de Genève, docteur en droit, président ; de M. F. Lœliger, Dr rer. pol., ingé-

nier et expert-comptable diplômé et de J. Trott, avocat, docteur en droit et professeur de droit à Bâle.

Au nombre des directeurs et professeurs actuels : Dr E. Wirz, Dr E. Zimmermann R. Candrian vient d'être adjoint M. Eug. Steinhilber, ancien professeur principal de l'école. La firme précitée enseigne toutes branches commerciales ainsi que les lang modernes en s'inspirant tout particulièrement de la pratique des affaires. En outre, dans le bureau de contrôle, dirigé par M. M. Fr. Liger, Dr rer. pol., et W. Lœliger, que l'E le vient de s'adjointre, elle donne des consultations sur les questions économiques, fiscales, et se charge de toute révision contrôle en matières commerciales et financières.

Par ses cours du soir dans les branches commerciales et linguistiques et dans la tenue des affaires, elle procure aux commerçants déjà en place une plus grande instruction commerciale dans la conduite modérée des affaires.

Les cours du jour comprennent quatre sections, à savoir :

1. Une section supérieure (2 semestres) avec diplôme de sortie.
2. Une section de sténodactylographie et la préparation de correspondants et correspondantes.
3. Des cours privés, d'une durée variable pour l'enseignement d'une ou plusieurs langues au choix.

Un cours d'allemand destiné à l'étranger, de la langue allemande et leur préparation au commerce.

A l'avenir, cette dernière section comprendra aussi des cours du soir en allemand pour étrangers.

CLAUDE ET SUZETTE. — La Fabrique de Chocolat Suchard, à Serrières, vient de lancer, à l'intention de sa clientèle enfantine une brochure délicieuse : « La journée de Claude et Suzette ».

Toute la journée de deux enfants s'y retrace, avec ses heures studieuses et ses heureux moments de récréation. La petite amie malade n'y est pas oubliée, tant il est vrai que la générosité doit s'apprendre d'une bonne heure ! Et les mamans qui enseignent les heures à leurs plus jeunes enfants s'en serviront utilement de cette brochure, à leur disposition chez les épiciers et confiseurs, et aux bureaux de la Fabrique de chocolat Suchard, à Serrières (Neuchâtel).

PHOTO-PERRET
VISITEZ L'EXPOSITION
Litt. GRAND-PONT 8 Tél. 31.14
LAUSANNE

Favorisez de vos achats les Commerçants qui font de la réclame dans nos colonnes.

FOIRES D'AUTOMNE

Au National

MARTIGNY

Viennent de rentrer toutes les nouveautés de la saison :

Mode, Confections, Tissus, Bonnelerie, Lingerie, Chemiserie

SUPERBE CAOIX de LINGERIE MODERNE en COULEUR
LINGERIE VALISÈRE et CRÈPE DE SANTÉ

Grand choix de LAINES et SOIES pour tricoter

GILETS, BLOUSES, BRASSIÈRES, BAS et GANTS

Toutes les dernières nouveautés en FOURNITURES pour couturières

Grand choix de superbes Manteaux pour dames et enfants

Se recommande : A. Girard-Rard.

CHASSE

Le Garage Moderne, à Martigny, successeur de Falsant prévient MM. les Chasseurs qu'il tient à leur disposition un assortiment complet de munitions de tous calibres et un choix de splendides fusils et cela à des conditions très avantageuses.

CLOSUIT & Cie

BANQUE DE MARTIGNY

MARTIGNY
Maison fondée en 1871

PRÊTS sur cautionnement, hypothèques, dépôt de titres en nantissement, polices d'assurance sur la vie, etc.

DÉPÔTS à 3-5 ans 5 %
à préavis ou bloqués 4-4 1/2 %
en comptes-courants 3 1/2 %

Poudre DELLA

pour nettoyer les vaches vélées. — 40 ans de succès
Dépôt pour le Valais :
Pharmacie Darbellay, Sion
Le paquet fr. 1.50. — Expéditions par retour du courrier

Ecole Lémania
Chemin de Mornex
Lausanne

Préparation rapide et approfondie. Baccalauréat.
Maturité fédérale. Poly.
Ecole de commerce et de langues
Diplôme commercial
Demandez programme et prospectus illustré

Mulets

A vendre plusieurs mulets de 4 à 6 ans sortant des services militaires. Vente de confiance et très bonnes conditions.
Louis Nicollerat, Martigny-Ville, Tél. 30

POULETTES 1926

Beaux choix de poussines

3 mois fr. 3.50
4 mois fr. 4.—
5 mois fr. 5.—
6 mois fr. 6.—

Envoi partout par poste et chemin de fer

Parc Avicole, Sion

Pour Cadeaux de Noces
Grand choix

d'Argenterie

Cafetières Théières
Sucreries, etc.

Services de table complets

Bijouterie H. MORET
Martigny

1 chambre à coucher 585 fr.
(à l'état de neuf)

en noyer massif

1 grand beau lit 2 pl. avec literie neuve, 1 table de nuit, 1 lavabo et glace, 1 commode ou armoire. — Avec 1 table de milieu, 1 joli canapé chaises assorties et un potager avec bouilloire. Emb. exp. franco.

F. EVARD, rue des Deux Marchés, 5, LAUSANNE.

AGRICULTEURS

Plantez des arbres fruitiers car la culture fruitière est le placement le plus sûr et le plus rentable de vos économies. Les pépinières de Saxon sont à même de livrer dès cet automne de beaux sujets en toutes variétés recommandées par l'Etat. Abri-cotier, Luizet, Pommier, Poirier, Pêcher, etc. Demandez nos prix-courants. Gallard Frères, Saxon. Tél. 3. Visitez nos pépinières

Pourquoi hésiter !
Cela vaut la peine d'essayer ce qui a fait ses preuves depuis 35 ans. Goûtez donc le café de malt Kathreiner Kneipp qui est la boisson la plus saine pour le déjeuner, aussi bien pour les enfants que pour les adultes. Des millions de personnes le consomment journellement par ordonnance du médecin et ne voudraient plus s'en passer. Faites de même, car du café que vous boirez, dépendra votre santé !

Vous économisez du temps de la peine et de l'argent en vous servant des lessives Schuler Blanca et Les Chats

Nous payons actuellement sur

Obligations 5%

sur dépôt en

Caisse d'Epargne 4 1/4%

autorisé par l'Etat et au bénéfice de garantie spéciale

Toutes Opérations de Banque aux meilleures conditions

BANQUE COOPÉRATIVE SUISSE

Martigny

Charrues Brabant

complètement révisées et bonne marche garantie. Occasions merveilleuses depuis

Francs 80.—

S. A. Henriod, frères

constructeurs Echallens (Tél. No 12)

Immeubles à vendre à Collombey

L'avocat Mce Gross, à Martigny-Ville, agissant pour Mme Sophie Burnier, à La Varenne (Seine) offre en vente une maison d'habitation avec grange et jardin, à Collombey, à des conditions exceptionnellement avantageuses.

Pour tous renseignements s'adresser à l'avocat Gross, à Martigny-Ville.

Abonnez-vous au "Nouvelliste"

CURE D'AUTOMNE



Nous rappelons aux nombreuses personnes qui ont fait usage de la **JOUVENCE** de l'Abbé SOURY que ce précieux remède doit être employé pendant six semaines au moment de l'Automne pour éviter les rechutes. Il est, en effet, préférable de prévenir la maladie que d'attendre qu'elle soit déclarée.

Cette CURE D'AUTOMNE se fait volontiers par toutes les personnes qui ont déjà employé la JOUVENCE de l'Abbé SOURY; elles savent que le remède est tout à fait inoffensif, tout en étant très efficace, car il est préparé uniquement avec des plantes dont les poisons sont rigoureusement exclus.

JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY

est toujours employés avec succès contre les Malaises particuliers à la Femme, depuis la FORTIFICATION jusqu'au RETOUR D'AGE, les Maladies intérieures, les Varices, Hémorroïdes, Phlébites, les divers Troubles de la Circulation du Sang, les Maladies des Nerfs, de l'Estomac et de l'Intestin, la Faiblesse, la Neurasthénie, etc., etc.

La JOUVENCE de l'Abbé SOURY préparée à la Pharmacie Mag. Dumontier, à Rouen (France) se trouve dans toutes les Pharmacies, le flacon, 3.50.

Dépôt général pour la Suisse: André Junod, Pharmacien, 21, Quai des Bergues, à Genève.

Bien exiger la véritable JOUVENCE de l'Abbé SOURY qui doit porter le portrait de l'Abbé Soury et la signature Mag. DUMONTIER en rouge.

Avant l'hiver

une bonne précaution à prendre est de faire une cure de **THÉ BÉGUIN**

le meilleur dépuratif connu, qui, en débarrassant le corps des impuretés qu'il contient rend capable de supporter les rigueurs de notre climat. En outre:

Il guérit les dartres boutons, démangeaisons, clous, exzemas, etc. Il fait disparaître constipations, vertiges, migraines, digestions difficiles, etc. — Il purifie la guérison des ulcères, varices, plaies, jambes ouvertes, etc.

Il combat avec succès les troubles de l'âge critique. La boîte: fr. 1.80, dans toutes les pharmacies.

DEPOT général pour la Suisse: Pharmacies Réunies, La Chaux-de-Fonds.

ETUDIEZ pour l'HIVER PROCHAIN le Chauffage au Gaz

Nous recommandons l'emploi des appareils suivants qui donnent d'excellents résultats:

RÉFLECTEURS (consommation de gaz 4 ct. à l'heure) pour petits locaux: magasins, bureaux, cabinets de toilette, cuisines, etc.

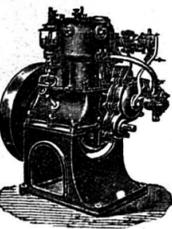
RADIATEURS pour locaux plus grands, salles à manger, halls, salles de réunions, etc.

Les principaux avantages du gaz sont la propreté et le réglage facile de la flamme. Lorsque la température voulue est atteinte, il suffit d'une petite flamme pour la maintenir.

RABAIS 50% sur les frais d'installation

Nous sommes à la disposition des personnes que cette question intéresse pour leur donner tous les renseignements et leur soumettre gratuitement des devis.

SOCIÉTÉ DU GAZ DE LA PLAINE DU RHONE VEVEY



MOTEURS FELIX

3, 6, 10, 12 CV. pour l'industrie et l'agriculture GROUPES - POMPES

C. J. Mégevet Constructeur Genève



HORLOGERIE - BIJOUTERIE Mathias - Voggenberger

MARTIGNY-VILLE, Rue du Collège

Grand choix de MONTRES, PENDULES, RÉVEILS
Grand choix de BIJOUTERIE et d'ALLIANCES
Grand choix d'ORFÈVRE, COUVERTS de table
Grand choix de JUMELLES, LUNETTERIE
Grand choix de PÈSE-MOUT, PÈSE-VINS, etc.

Lits de Camp

L'entreprise des travaux de Barberine met en **Vente de liquidation:**

- 120 lits de camp, usagés, composés de:
- 1 lit en fer avec sommier métallique à ressorts,
- 1 matelas crin animal mélangé tampico,
- 1 oreiller,
- 2 draps,
- 2 couvertures mi-laine,
- 1 fourre couleur,

de fr. 35.— à 45.— le lit complet franco

Châtelard-Village, contre remboursement.

S'adresser à **Martin, Baratelli & Cie,**

Châtelard-Village (Téléphone 4, Châtelard).

Teinturerie Louis Gingins Payerne

Teinture et Nettoyage de tous vêtements et tissus Noirs pour deuils rapides et soignés

Dépôt à Sion: Mme Varone-Frasseren, négte.
Dépôt à Martigny: Mme Darioli-Laveggi, négte au Bourg.

CHARLES HENRY, VINS, AIGLE

Rue de la Gare — Téléphone 78

Vins rouges et blancs

Importation directe de FRANCE, d'ITALIE, d'ALGÉRIE
Livrable en fûts de toutes contenances, franco gare ou par camion. — Livraisons soignées.

Dimanche 26 septembre

LE TOUR DU LÉMAN

EN AUTO-CAR, 15 fr. par personne organisé par le

Garage Métral Frères, Martigny

On est prié d'arrêter les places à l'avance au bureau de l'entreprise, à Martigny. Téléphone 71

Fabrique de draps de Moudon MEYER FRÈRES & Cie

Travail à façon de la laine du pays
Fabrication de drap pure laine uni, sergé, façonné, peigné, chevrot. — Fabrication de mi-laine forte et mi-drap pr homme. — Fabrication de mi-laine croisée et chevrot pure laine pr robes. — Fabrication de couvertures de lits. Fabrication de couvertures pr chevaux. — Filature de laine. Demandez les nouveaux échantillons pour le travail de la laine du pays. — La maison n'accepte ni chiffons, ni déchets de laine, ces matières n'entrant pas dans la fabrication de ses étoffes.



pour tremper le linge **Vigor**

GRAMOPHONES

Fabrication suisse. Grand choix de disques. Aiguilles. Violons, Mandoline, Violoncelles, Accordéons, Guitares, Tambours

H. Hallenbarter, Sion



pour la cuire **Vigor**

FROMAGES

Envoi de marchandises tout 1er choix à partir de 10 kg.
Gruyère tout gras à fr. 3.— par kg
Tilsit extra gras à fr. 2.65 par kg
Fromage pr tranches fr. 1.60 par kg
Beau maigre à fr. 1.40 par kg
A. KOCH, fromages, Brigue



dans la machine à laver **Vigor**

Mécanicien

sortant d'apprentissage, cherche place comme réas-sujetti dans garage ou atelier mécanique. Prendrait éventuellement place de chauffeur-conduct. selon entente. S'adresser au Nouvelliste sous A. Z.



pour votre grande lessive **Vigor**

S.A. Sunlight, Olten

Articles pour Literie

ARTICLES DE CONFIANCE

Couvertures laine et mi-laine, Jacquard et unies

Couvre-Pieds

Duvets confectionnés

100/135 à Fr. 20.—, 24.—, 27.—, 32.—, etc.

120/150 à Fr. 24.—, 32.—, 37.—, 45.—, etc.

Descentes et Tapis de lit

Toiles cirées la

en 88 cm. en 103 cm. en 120 cm. en 140 cm.

le mètre 3.20 3.80 4.— 4.30

Echantillons à disposition

Linoléums - Congoléum

Passages - Milieux de salon

Coutil pour matelas - Crin animal à partir de fr. 4.— le kilo

Toiles pour draps de lit - Draps confectionnés

Coton, fil et mi-fil

Devis pour trousseaux Sur demande nous nous rendons à domicile avec les collections

Ducrey Frères Martigny

LES MEUBLES

soignés et de bon goût ainsi que tout ce qui concerne l'aménagement, l'achat, le plus avantageusement chez

REICHENBACH FRÈRES et C^{ie} SION

AVIS

Mme Alfred Girard-Rard, Martigny

avise son honorable clientèle que son

Exposition de Chapeaux

Modèles de Paris et autres, sera ouverte dès le 27 septembre dans son SALON DE MODES, au 1er étage

Par une nouvelle MODISTE expérimentée, elle garantit un travail soigné

Se recommande.

Histoire de la Mission de Sofi De la vanité chez les Noirs

Bras et Jambes

Les fillettes se les fabriquent elles-mêmes, avec de petits grains de plante noirs. Elles les percent avec une aiguille, les enfilent en chapelet et se les passent autour du poignet. Nous avions autrefois, devant la mission, des fleurs mi-sauvages et mi-cultivées. Je ne les avais guère remarquées. Mais voici qu'à un certain temps, les fillettes venaient les unes après les autres me demander la permission de cueillir de ces fleurs. Cela m'intéressa, car je savais que ces fleurs n'ont aucun attrait pour les noirs. Je les observai un jour. A mon grand étonnement, je remarquai que ce n'étaient pas les fleurs qu'elles cueillaient, mais sles graines noires de ces fleurs. Qu'en faisaient-elles? Des «kingajas», des bracelets.

Il y a encore d'autres bracelets, mais plus riches: ce sont les anneaux. Ici aussi nos nègres en distinguent différentes sortes. C'est d'abord le «kikée» un bracelet en forme d'anneau rond. Plus riche encore est le «banajiri» l'anneau ciselé. Le bracelet le plus riche est sans doute l'anneau en ivoire.

Mais je ne l'ai vu qu'au poignet de notre sultan. Encore, ne l'ai-je pas vu longtemps. A court d'argent, comme il l'est toujours, il l'aura probablement vendu à bon prix à quelque marchand hindou. Mais il ne faut pas croire que nos noirs se contentent d'un seul bracelet à chaque bras. Ils en portent parfois toute une collection de la même espèce ou même d'espèces différentes. Plus il y en a, plus c'est élégant. Le nombre s'accroît avec les années. Je connais de vieilles femmes qui portent toute une rangée depuis le poignet jusqu'au-dessus du coude. Il peut bien y en avoir pour un kilo ou deux. C'est bien un peu gênant mais c'est si beau.

J'allais presque oublier les anneaux des doigts. Les nègres d'ici en raffolent tout autant que des bracelets. Ils en portent de toutes les espèces, depuis le simple fil de coton noir, le morceau de corne, jusqu'à la bagne européenne. Une bagne est pour eux un cadeau de grande valeur, même quand elle n'est qu'en aluminium. Le bon P. Oscar avait toute une collection de ces bagues en arrivant ici. Il les avait reçues en Europe de l'un de ses frères. Il a eu le malheur d'en distribuer quelques-unes les premiers temps qu'il était ici. Pour avoir un peu de repos, il a dû cesser ce commerce, car tout le monde en voulait avoir.

Mais on porte le bracelet non seulement au bras. Les jambes sont parfois tout aussi chargées. Cependant ici ce sont plutôt les anneaux en fer ou les fils de laiton qui dominent. Les petits dodis y seraient trop vite déchirés et perdus. Il faut que l'ornement

soit résistant pour ne pas se déchirer aux épines et aux grandes herbes des chemins.

Et le reste du corps

Tout le corps et chaque partie du corps peuvent être l'objet du culte de la vanité chez les nègres. Ici encore nous trouvons deux espèces d'ornements. Ce sont d'abord les entailles faites à coups de couteau, comme on les fait pour le visage. On en trouve plus ou moins partout sur le corps, pourvu que l'espace le permette. Il y a de ces boursoffures de la peau aux bras, aux épaules, aux jambes, sur le dos et surtout sur la poitrine. Ces ornements semblent être plutôt pour les hommes. J'en ai vu qui avaient toute la poitrine ornée de ces entailles comme si on les eût charcutés avec un couteau. Mais aussi les femmes en portent parfois, surtout aux épaules.

Un autre ornement, celui qu'on trouve partout, aux bras, aux jambes, au cou, se rencontre aussi chez les femmes, sur tout le reste du corps. C'est l'inévitable collier en verroteries. Parfois elles le portent en bandoulière sur l'épaule droite ou gauche. Parfois elles se les passent autour de la poitrine sous les aisselles. Mais il est un ornement qui ne manque à aucune femme d'ici, chrétienne, païenne ou musulmane, mariée ou non mariée, un ornement qui ne se dépose jamais, ni le jour ni la nuit, ni pendant le travail, ni en voyage, c'est l'utunda. Et qu'est-ce que l'utunda? C'est une longue rangée de perles en coquillages ou en verroteries qui se porte au-dessus des hanches,

autour du ventre. L'utunda est moins un ornement qu'une espèce d'amulette, et même l'une des plus fortes amulettes de ce pays-ci. Toutes les femmes croient fermement que, sans cette rangée de verroteries, elles n'auraient pas d'enfants ou que du moins, cela porterait malheur à leurs enfants, si elles la déposaient même pour quelques instants. J'ai essayé de les convaincre du contraire, du moins nos femmes chrétiennes. Rien n'y fait, elles n'ont pas voulu en démordre. L'une ou l'autre cependant, auraient consenti à déposer cette amulette. Mais elles n'ont pas osé le faire, car il y a toujours quelques vieilles sorcières qui observent tout ce que font les jeunes femmes. Et si par malheur, après avoir déposé l'utunda, les enfants allaient devenir malades et mourir, les vieilles ne manqueraient pas d'en rejeter la responsabilité sur la femme chrétienne. «C'est sa faute, clameraient-elles, pourquoi n'a-t-elle pas porté l'utunda?» Et elle serait décriée dans toute la parenté. Les fillettes sont tout aussi entichées de l'utunda que les femmes. Une fois, le bon P. Guido avait ordonné aux sœurs de faire enlever toutes ces machineries du corps des fillettes du pensionnat de Kwiwo. Ça a été toute une révolution. Elles ne parlaient de rien moins que de quitter toutes la mission. Le père dut user de toute son autorité pour les faire rentrer à la raison. Pour moi je crois que, en cachette, elles auront bientôt eu fait de les remplacer. Une fillette ou une femme noire sans utunda, mais ce serait une monstruosité. Pauvres nègresses!

Les Vêtements

Parlons maintenant du luxe dans les vêtements chez les noirs. Le luxe dans les vêtements, certes, ce n'est pas là le mot propre. Si vous le voulez, mettons-y la vanité ou la mode dans les vêtements. Au premier abord, il semble bien que la vanité dans les vêtements devrait être inconnue parmi nos noirs. Où la montreraient-ils? Ils n'ont souvent, pour tout vêtement, qu'un morceau d'étoffe large comme la main et qui cache tout au plus la plus grande nudité. Pourtant c'est le contraire qui est vrai.

(A suivre.)

Nervosité?

Extrait de malt du Dr. Wander, aux glycérophosphates

En vente dans toutes les pharmacies, en flacons à frs. 2.50 ou en boîtes d'un kilo à frs. 6.—

DR. A. WANDER S.A. BERNE